

MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

---

---

BULLETIN  
DE  
L'INSTITUT NATIONAL  
D'HYGIÈNE

TOME 18

N° 5. — SEPTEMBRE-OCTOBRE 1963

PUBLICATION PÉRIODIQUE BIMESTRIELLE

---

*VIRTUTE DVCE CO-  
MITE FORITVDINE*



COLLEGIUM CIVILE  
AD SANITATEM

MASSON & C<sup>ie</sup>, ÉDITEURS  
120, BOULEVARD SAINT-GERMAIN  
===== PARIS (VI<sup>e</sup>) =====

*Supplément au n° 5 du « Bulletin de  
l'Institut National d'Hygiène ».*

---

Par suite d'une erreur, certains numéros du BULLETIN DE L'INSTITUT NATIONAL D'HYGIÈNE, n° 4, portaient la mention :

OCTOBRE-DÉCEMBRE 1963

Il fallait lire :

JUILLET-AOUT 1963

SOMMAIRE

MALADIES SOCIALES

CANCER .....	741
Activité administrative et médico-sociale des centres anticancéreux en 1962 .....	741
VÉNÉRÉOLOGIE .....	755
Récapitulation des renseignements recueillis au cours de l'année 1962, concernant les statistiques des maladies vénériennes en France métropolitaine .....	755
Récapitulation des statistiques épidémiologiques et de l'activité des dispensaires antivénéériens dans les départements de la Guadeloupe, de la Martinique et de la Réunion (Année 1962) .....	785

PÉDIATRIE

La mortalité fœto-infantile en 1962 (Année entière) .....	795
---	-----

ÉPIDÉMIOLOGIE

Enquête sur l'immunisation contre la poliomyélite (1961-1962) ..	809
Statistiques vaccinales pour l'année 1961 (Vaccination anti-varicelle) .....	817
Statistiques vaccinales pour l'année 1961 (Vaccins D. T. et D. T. T. A. B.) .....	821

HYGIÈNE GÉNÉRALE

Enquête sanitaire rurale. Département de la Charente-Maritime ..	831
--	-----

*Les chiffres de base des articles portant sur la Mortalité, et provenant des déclarations de décès, sont fournis par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques.*

MASSON & C<sup>ie</sup>, ÉDITEURS - PARIS

MALADIES SOCIALES

CANCER

ACTIVITÉ ADMINISTRATIVE ET MÉDICO-SOCIALE  
DES CENTRES ANTICANCÉREUX EN 1962

Comme les années précédentes, nous présentons ci-après les tableaux récapitulatifs résumant l'activité administrative des Centres anticancéreux (C. A. C.) en 1962. Ces tableaux permettent, en outre, de comparer l'activité médico-sociale et géographique des différents centres ainsi que leurs tarifs.

A ce propos, il semble utile de rappeler que certaines différences de tarifs, en apparence très importantes, le sont beaucoup moins en réalité. C'est ainsi que, pour certains centres de province, le prix de la journée n'inclut pas le montant des actes chirurgicaux qui sont facturés en supplément. Ce mode de règlement séparé n'est habituellement pas appliqué dans les grands centres de la région parisienne, où le prix de journée représente un forfait global. On remarquera par ailleurs qu'il existe une certaine stabilité des tarifs entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre, que ce soit pour le prix de journée (sauf à Bordeaux) ou pour la valeur du K chirurgical. Le K radiothérapique, par contre, a subi presque partout une augmentation sensible; il en est de même pour le prix de la consultation (tableau V).

Dans l'ensemble, la présentation de ces tableaux n'appelle guère de commentaires; il convient seulement de remarquer la proportion extrêmement variable des lésions bénignes et malignes dans les différents centres anticancéreux (tableau I et graphique). Pour les uns (Reims, Nantes, Nice), les relevés sont pratiquement superposables pour les deux catégories de lésions; pour les autres, on note une disparité considérable soit

en faveur des tumeurs malignes (Lyon, Lille, Nancy, Tenon) soit en faveur des affections bénignes (Necker, Strasbourg, Villejuif). Cette tendance semble se maintenir depuis plusieurs années. Il est évident que le mode de recrutement des malades est extrêmement variable suivant les centres et les régions. Il varie d'ailleurs dans certains cas à l'intérieur d'un même centre d'une année à l'autre.

A part les centres anticancéreux de Lille, de Strasbourg et de Nancy qui ont pris en 1962 une certaine extension (respectivement + 33,5, + 13 et + 10 %), la capacité de l'ensemble des centres a peu varié au cours de l'année (tableau II).

Dans l'ensemble, on peut considérer que les 4/5 des malades — qu'ils soient hospitalisés ou consultants externes — bénéficient d'un régime quelconque d'assurances sociales (Sécurité sociale, régime général ou régimes particuliers). Dans certaines régions (Marseille, Angers), l'aide médicale est très largement accordée. Les malades « payants » hospitalisés représentent approximativement 5 % de l'ensemble; la proportion est nettement plus élevée pour les « externes » — atteignant même 47 % à Lyon — (tableaux III et IV).

La répartition selon le département d'origine des malades (tableau VII) fait ressortir qu'à quelques exceptions près (Aude, Aveyron, Morbihan et Moselle), ceux-ci sont habituellement orientés vers le centre anticancéreux régional auquel leur département est officiellement rattaché (cf. tableau VI). Pourtant, il est normal que le CENTRE RENÉ-HUGUENIN, situé à Saint-Cloud, reçoive une assez forte proportion de malades domiciliés dans la Seine. On sait par ailleurs que les deux grands centres parisiens — INSTITUT GUSTAVE-ROUSSY et FONDATION CURIE — reçoivent des malades de toute la France et fonctionnent en quelque sorte comme centres nationaux.

Les taux pour 100 000 habitants (colonne de droite, tableau VII) ne sont mentionnés qu'à titre comparatif. Les malades des centres, en effet, ne sont absolument pas représentatifs de la morbidité réelle par cancer de l'ensemble des départements. On peut admettre qu'ils représentent seulement 10 à 12 % de la morbidité totale de la France (1). Il faut donc se garder de conclure, à la lecture de ce tableau, que le Bas-Rhin ou la Marne sont les départements les plus menacés par le cancer. On peut simplement supposer que les malades se font plus volontiers soigner au centre anticancéreux régional (Strasbourg et Reims) que dans les hôpitaux généraux ou les cliniques privées.

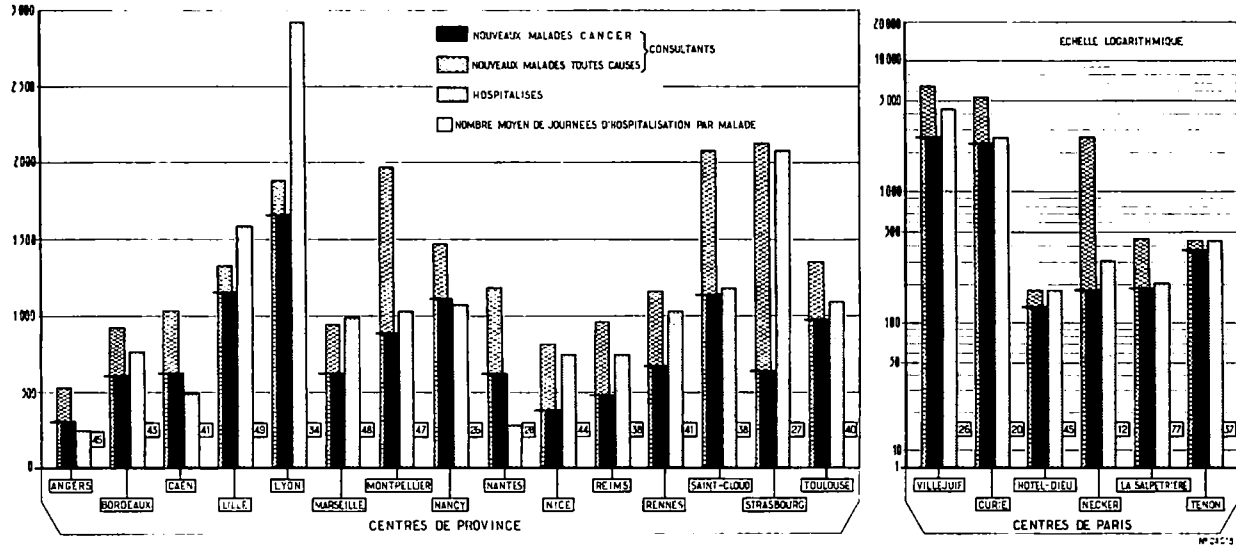
*Travail de la Section Cancer, présenté par*

**J. LEGUÉRINAIS,**

avec la collaboration de L. BOUCHER.

(1) On estime actuellement à 160 000 le nombre de nouveaux cas de cancer apparus chaque année dans notre pays.

## Cancer. — Activité des Centres anticancéreux (Année 1962).



GRAPHIQUE. — L'échelle normale arithmétique a été utilisée pour les centres de province, qui ne présentent pas entre eux de différences considérables. Cette échelle permet l'établissement de graphiques plus lisibles et elle a surtout l'avantage de rendre les comparaisons plus faciles.

Nous avons dû utiliser l'échelle logarithmique pour les centres de la région parisienne qui présentent de très importantes différences de recrutement.

TABLEAU I. — *Activité proprement dite des centres anticancéreux*  
(année 1962).

Centres	Nombre de nouveaux malades atteints de lésion maligne 1	Nombre de nouveaux malades ne présentant pas de lésion maligne 2	Total des nouveaux malades (colonies 1+2) 3	Nombre total de malades hospitalisés (anciens et nouveaux) 4	Nombre de journées d'hospitalisation 5	Moyenne en jours (colonnes 5 : 4) 6
Angers .....	301	230	531	240	10 875	45
Bordeaux .....	605	323	928	761	32 768	43
Caen .....	622	411	1 033	499	20 370	41
Lille .....	1 161	174	1 335	1 596	79 061	49
Lyon .....	1 662	224	1 886	2 929	100 216	34
Marseille .....	626	318	944	992	47 885	48
Montpellier .....	896	1 083	1 979	1 027	48 162	47
Nancy .....	1 104	371	1 475	1 078	27 565	26
Nantes .....	615	582	1 197	286	8 287	28
Nice .....	378	434	812	751	33 041	44
Reims .....	490	478	968	757	29 428	38
Rennes .....	693	466	1 159	1 029	42 810	41
St-Cloud .....	1 143	936	2 079	1 184	45 965	38
Strasbourg .....	640	1 476	2 116	2 074	56 054	27
Toulouse .....	985	367	1 352	1 096	43 766	40
Villejuif .....	2 639	4 158	6 797	4 334	113 979	26
Curie .....	2 280	3 069	5 349	2 671	54 217	20
Hôtel-Dieu .....	139	41	180	180	8 096	45
Necker .....	180	2 448	2 628	302	3 576	12
La Salpêtrière .....	193	258	451	202	15 340	77
Tenon .....	378	61	439	439	16 177	37

TABLEAU II. — *Variation de la capacité en lits des centres anticancéreux*  
(année 1962).

Centres	Nombre de lits au 1 <sup>er</sup> janvier	Nombre de lits au 31 décembre	Différence (valeur absolue)	Variation en pourcentage
Angers .....	30	30	0	0
Bordeaux .....	90	90	0	0
Caen .....	62	62	0	0
Lille .....	228	304	76	+33,5%
Lyon .....	300	300	0	0
Marseille .....	135	135	0	0
Montpellier .....	160	160	0	0
Nancy .....	90	99	9	+10%
Nantes .....	26	26	0	0
Nice .....	97	97	0	0
Reims .....	92	92	0	0
Rennes .....	127	127	0	0
Saint-Cloud .....	131	131	0	0
Strasbourg .....	155	175	20	+13%
Toulouse .....	136	136	0	0
Villejuif .....	460	460	0	0
Curie .....	152	152	0	0
Hôtel-Dieu .....	34	34	0	0
Necker .....	17	17	0	0
La Salpêtrière .....	87	87	0	0
Tenon .....	58	58	0	0

TABLEAU III

*Catégories auxquelles appartiennent les malades traités dans les Centres anticancéreux.*  
Malades hospitalisés (année 1962).

Centres	Aide médicale		Sécurité Sociale et régimes analogues		Aide médicale + Sécurité Sociale		Payants		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nb.	%		
<i>Angers :</i>										
Avec lésion maligne .....	53	22,1	176	73,3	—	—	11	4,6	240	
Autres causes .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Toutes causes .....	53	22,1	176	73,3	—	—	11	4,6	240	
<i>Bordeaux :</i>										
Avec lésion maligne .....	131	19,9	468	71,3	—	—	58	8,8	657	
Autres causes .....	10	9,6	92	88,5	—	—	2	1,9	104	
Toutes causes .....	141	18,5	560	73,6	—	—	60	7,9	761	
<i>Caen :</i>										
Avec lésion maligne .....	84	17,5	366	76,1	3	0,6	28	5,8	481	
Autres causes .....	1	5,5	16	89	—	—	1	5,5	18	
Toutes causes .....	85	17	382	76,6	3	0,6	29	5,8	499	
<i>Lille :</i>										
Avec lésion maligne .....	147	10	1 264	85,9	—	—	60	4,1	1 471	
Autres causes .....	13	10,4	104	83,2	—	—	8	6,4	125	
Toutes causes .....	160	10	1 368	85,7	—	—	68	4,3	1 596	
<i>Lyon :</i>										
Avec lésion maligne .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Autres causes .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Toutes causes (1) .....	8 158	8,1	89 315	89,2	74	—	2 669	2,7	100 216	
<i>Marseille :</i>										
Avec lésion maligne .....	312	35,3	570	64,5	—	—	2	0,2	884	
Autres causes .....	30	27,8	77	71,2	—	—	1	1	108	
Toutes causes .....	342	34,5	647	65,2	—	—	3	0,3	992	
<i>Montpellier :</i>										
Avec lésion maligne .....	181	18,9	571	59,8	158	16,6	45	4,7	955	
Autres causes .....	11	15,3	46	63,9	8	11,1	7	9,7	72	
Toutes causes .....	192	18,7	617	60,1	166	16,1	52	5,1	1 027	
<i>Nancy :</i>										
Avec lésion maligne .....	65	6	973	90,3	—	—	40	3,7	1 078	
Autres causes .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Toutes causes .....	65	6	973	90,3	—	—	40	3,7	1 078	
<i>Nantes :</i>										
Avec lésion maligne .....	54	18,9	213	74,5	10	3,5	9	3,1	286	
Autres causes .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Toutes causes .....	54	18,9	213	74,5	10	3,5	9	3,1	286	
<i>Nice :</i>										
Avec lésion maligne .....	109	22	366	74	3	0,6	17	3,4	495	
Autres causes .....	17	6,6	191	74,6	1	0,4	47	18,4	256	
Toutes causes .....	126	16,8	557	74,2	4	0,5	64	8,5	751	

TABLEAU III (suite).

Centres	Aide médicale		Sécurité Sociale et régimes analogues		Aide médicale + Sécurité Sociale		Payants		Total
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nb.	%	
<b>Reims :</b>									
Avec lésion maligne.	40	6,3	533	84,2	13	2,1	47	7,4	633
Autres causes .....	29	23,3	82	66,2	4	3,2	9	7,3	124
Toutes causes .....	69	9,1	615	81,3	17	2,2	56	7,4	757
<b>Rennes :</b>									
Avec lésion maligne.	136	14,9	748	82,2	—	—	27	2,9	911
Autres causes .....	12	10,1	99	83,9	—	—	7	6	118
Toutes causes .....	148	14,4	847	82,3	—	—	34	3,3	1 029
<b>Saint-Cloud :</b>									
Avec lésion maligne.	83	7,9	910	85,2	1	0,08	73	6,8	1 067
Autres causes .....	—	—	114	97,4	—	0,08	3	2,6	117
Toutes causes .....	83	7	1 024	86,6	1	—	76	6,4	1 184
<b>Strasbourg :</b>									
Avec lésion maligne.	14	1,5	834	91,8	—	—	61	6,7	909
Autres causes .....	6	0,5	1 075	92,3	—	—	84	7,2	1 165
Toutes causes .....	20	1	1 919	92	—	—	145	7	2 074
<b>Toulouse :</b>									
Avec lésion maligne.	180	17,8	805	79,6	15	1,5	11	1,1	1 011
Autres causes .....	13	15,3	65	76,5	3	3,5	4	4,7	85
Toutes causes .....	193	17,6	870	79,4	18	1,6	15	1,4	1 096
<b>Villejuif :</b>									
Avec lésion maligne.	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Autres causes .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Toutes causes (1) ..	8 708	7,7	98 625	86,5	—	—	6 646	5,8	113 979
<b>Curie :</b>									
Avec lésion maligne.	137	6,7	1 739	84,4	—	—	183	8,9	2 059
Autres causes .....	—	—	587	96	4	0,65	21	3,4	612
Toutes causes .....	137	5,1	2 326	87,2	4	0,15	204	7,6	2 671
<b>Hôtel-Dieu :</b>									
Avec lésion maligne.	9	5,6	149	92	2	1,2	2	1,2	162
Autres causes .....	—	—	17	94,5	—	—	1	5,5	18
Toutes causes .....	9	5	166	92,2	2	1,1	3	1,7	180
<b>Necker :</b>									
Avec lésion maligne.	3	1,6	171	93,5	8	4,4	1	0,5	183
Autres causes .....	—	—	113	95	6	5	—	—	119
Toutes causes .....	3	0,9	284	94,2	14	4,6	1	0,3	302
<b>La Salpêtrière :</b>									
Avec lésion maligne.	10	7,2	124	89,2	—	3,2	5	3,6	139
Autres causes .....	3	4,7	58	92,1	2	1	—	—	63
Toutes causes .....	13	6,4	182	90,1	2	—	5	2,5	202
<b>Tenon :</b>									
Avec lésion maligne.	56	12,7	372	84,8	—	—	11	2,5	439
Autres causes .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Toutes causes .....	56	12,7	372	84,8	—	—	11	2,5	439

(1) Il ne s'agit pas du nombre de malades mais du nombre de journées correspondant à chaque catégorie de malades.

TABLEAU IV

Catégories auxquelles appartient les malades traités dans les Centres anticancéreux.

Malades externes (année 1962).

Centres	Aide médicale		Sécurité Sociale et régimes analogues		Aide médicale + Sécurité Sociale		Payants		Total
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nb.	%	
<b>Angers :</b>									
Avec lésion maligne.	80	10,9	541	73,8	2	0,3	110	15	733
Autres causes .....	10	7,6	107	81	—	—	15	11,4	132
Toutes causes .....	90	10,4	648	75	2	0,2	125	14,4	865
<b>Bordeaux :</b>									
Avec lésion maligne.	118	9,9	940	78,8	—	—	135	11,3	1 193
Autres causes .....	14	6,6	172	80,7	—	—	27	12,7	213
Toutes causes .....	132	9,4	1 112	79,1	—	—	162	11,5	1 406
<b>Caen :</b>									
Avec lésion maligne.	87	12,2	495	69,3	18	2,5	114	16	714
Autres causes .....	272	77,5	16	4,6	11	3,1	52	14,8	351
Toutes causes .....	359	33,7	511	48	29	2,7	166	15,6	1 065
<b>Lille :</b>									
Avec lésion maligne.	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Autres causes .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Toutes causes .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—
<b>Lyon :</b>									
Avec lésion maligne.	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Autres causes .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Toutes causes .....	59	3	984	49,5	4	0,2	942	47,3	1 989
<b>Marseille :</b>									
Avec lésion maligne.	249	9,3	2 286	85,4	—	—	141	5,3	2 676
Autres causes .....	40	9,2	372	85,5	—	—	23	5,3	435
Toutes causes .....	289	9,3	2 658	85,4	—	—	164	5,3	3 111
<b>Montpellier :</b>									
Avec lésion maligne.	302	18,2	1 019	61,6	233	14,1	100	6,1	1 654
Autres causes .....	124	9,3	1 032	77,3	101	7,6	77	5,8	1 334
Toutes causes .....	426	14,3	2 051	68,6	334	11,2	177	5,9	2 988
<b>Nancy :</b>									
Avec lésion maligne.	37	4,9	640	84,7	—	—	79	10,4	756
Autres causes .....	—	—	258	80,4	—	—	63	19,6	321
Toutes causes .....	37	3,4	898	83,5	—	—	142	13,1	1 077
<b>Nantes :</b>									
Avec lésion maligne.	100	15,9	477	76	31	4,9	20	3,2	628
Autres causes .....	125	15,9	596	75,9	39	5	25	3,2	785
Toutes causes .....	225	15,9	1 073	75,9	70	5	45	3,2	1 413
<b>Nice :</b>									
Avec lésion maligne.	57	8,5	553	82,5	—	—	60	9	670
Autres causes .....	5	0,9	468	80	—	—	112	19,1	585
Toutes causes .....	62	4,9	1 021	81,4	—	—	172	13,7	1 255

TABLEAU IV (suite).

Centres	Aide médicale		Sécurité Sociale et régimes analogues		Aide médicale + Sécurité Sociale		Payants		Total
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nb.	%	
<b>Reims :</b>									
Avec lésion maligne.	74	6,2	1 037	87,7	23	1,9	50	4,2	1 184
Autres causes .....	47	11,6	273	67,3	42	10,3	44	10,8	406
Toutes causes .....	121	7,6	1 310	82,4	65	4,1	94	5,9	1 590
<b>Rennes :</b>									
Avec lésion maligne.	121	13,4	647	72	—	—	131	14,6	899
Autres causes .....	58	11,9	357	73,5	—	—	71	14,6	486
Toutes causes .....	179	12,9	1 004	72,5	—	—	202	14,6	1 385
<b>Saint-Cloud :</b>									
Avec lésion maligne.	65	5,8	979	87,8	5	0,4	67	6	1 116
Autres causes .....	—	—	968	95	—	—	51	5	1 019
Toutes causes .....	65	5	1 947	91,3	5	0,2	118	5,5	2 135
<b>Strasbourg :</b>									
Avec lésion maligne.	25	0,9	2 451	93,3	—	—	154	5,8	2 630
Autres causes .....	9	0,3	2 592	92,7	—	—	197	7	2 798
Toutes causes .....	34	0,6	5 043	92,9	—	—	351	6,5	5 428
<b>Toulouse :</b>									
Avec lésion maligne.	774	18,3	3 183	75,6	59	1,4	198	4,7	4 214
Autres causes .....	213	14,8	1 131	78,4	21	1,5	77	5,3	1 442
Toutes causes .....	987	17,4	4 314	76,4	80	1,4	275	4,8	5 656
<b>Villejuif :</b>									
Avec lésion maligne.	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Autres causes .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Toutes causes .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—
<b>Curie :</b>									
Avec lésion maligne.	69	4,3	1 136	71,2	—	—	392	24,5	1 597
Autres causes .....	—	—	570	95,8	—	—	25	4,2	595
Toutes causes .....	69	3,4	1 706	77,5	—	—	417	19,1	2 192
<b>Hôtel-Dieu :</b>									
Avec lésion maligne.	59	6,6	799	90	30	3,4	—	—	888
Autres causes .....	15	13,6	89	80,9	6	5,5	—	—	110
Toutes causes .....	74	7,4	888	89	36	3,6	—	—	998
<b>Necker :</b>									
Avec lésion maligne.	3	1,7	159	88,3	18	10	—	—	180
Autres causes .....	8	0,3	2 374	97	29	1,2	37	1,5	2 448
Toutes causes .....	11	0,4	2 533	96,4	47	1,8	37	1,4	2 628
<b>La Salpêtrière :</b>									
Avec lésion maligne.	5	9,2	43	79,7	—	—	6	11,1	54
Autres causes .....	54	20,9	194	75,3	—	—	10	3,8	258
Toutes causes .....	59	18,9	237	76	—	—	16	5,1	312
<b>Tenon (1) :</b>									
Avec lésion maligne.	34	9	328	86,8	—	—	16	4,2	378
Autres causes .....	3	4,9	52	85,3	—	—	6	9,8	61
Toutes causes .....	37	8,4	380	86,6	—	—	22	5	439

(1) Ce total comprend à la fois les malades externes et les hospitalisés qui n'ont pu être séparés.

TABLEAU V

Tarifs en vigueur dans les Centres anticancéreux pendant l'année 1962.

Centres	Prix de journée				Honoraires médicaux. Hospitalisés. Valeur de K.		Actes thérapeutiques. Valeur de K.		Consultation
	Aide médicale	S. S.	Payants		Chir.	R X	Chir.	R X	
			Salle	Chambre					
<b>Angers :</b>									
Au 1 <sup>er</sup> janvier ....	—	—	51,75	51,75	1,54	0,76	—	2,22	4,80
Au 31 décembre ..	—	—	51,75	51,75	1,54	0,96	—	2,52	4,80
<b>Bordeaux :</b>									
Au 1 <sup>er</sup> janvier ....	59,80	59,80	59,80	59,80	1,54	0,66	2,80	2,22	6,40
Au 31 décembre ..	67,50	67,50	67,50	67,50	1,54	0,96	2,80	2,52	6,40
<b>Caen :</b>									
Au 1 <sup>er</sup> janvier ....	63,15	63,15	—	—	1,54	0,76	2,80	2,32	4,80
Au 31 décembre ..	63,15	63,15	—	—	1,54	0,96	2,80	2,52	6,16
<b>Lille :</b>									
Au 1 <sup>er</sup> janvier ....	49,50	49,50	—	49,50	1,54	Forfait de base K=1,54	2,80	2,22	4,80
Au 31 décembre ..	49,50	49,50	—	49,50	1,54	—	2,80	2,52	6,16
<b>Lyon :</b>									
Au 1 <sup>er</sup> janvier ....	62	62	62	62	1,54	0,96	2,80	2,52	Gratuite.
Au 31 décembre ..	62	62	62	62	1,54	0,96	2,80	2,52	Gratuite.
<b>Marseille :</b>									
Au 1 <sup>er</sup> janvier ....	62,02	62,02	62,02	62,02	1,54	0,66	2,80	2,22	4,80
Au 31 décembre ..	62,02	62,02	62,02	62,02	1,54	0,96	2,80	2,52	6,16
<b>Montpellier :</b>									
Au 1 <sup>er</sup> janvier ....	66,55	66,55	66,55	72,80	1,54	0,66	2,80	2,22	Gratuite.
Au 31 décembre ..	66,55	66,55	66,55	72,80	1,54	0,96	2,80	2,52	Gratuite.
<b>Nancy :</b>									
Au 1 <sup>er</sup> janvier ....	45	45	45	—	1,54	0,76	2,80	2,32	4,80
Au 31 décembre ..	45	45	45	—	1,54	0,96	2,80	2,52	4,80
<b>Nantes :</b>									
Au 1 <sup>er</sup> janvier ....	55	55	55	—	1,54	0,76	2,80	2,32	4,80
Au 31 décembre ..	55	55	55	—	1,54	0,96	2,80	2,52	6,16
<b>Nice :</b>									
Au 1 <sup>er</sup> janvier ....	65,70	65,70	—	65,70	1,40	0,60	2,80	2,22	4,80
Au 31 décembre ..	65,70	65,70	—	65,70	1,40	0,60	2,80	2,22	6,16
<b>Reims :</b>									
Au 1 <sup>er</sup> janvier ....	45,05	45,05	45,05	45,05	1,54	0,66	2,80	2,22	4,80
Au 31 décembre ..	45,05	45,05	45,05	45,05	1,54	0,66	2,80	2,22	6,16



TABLEAU V (suite).

Centres	Prix de journée				Honoraires médicaux. Hospitalisés. Valeur de K		Actes thérapeutiques. Valeur de K		Consultation
	Aide médicale	S. S.	Payants		Chir.	R X	Chir.	R X	
			Salle	Chambre					
<b>Rennes :</b>									
Au 1 <sup>er</sup> janvier ....	59,35	59,35	59,35	59,35	1,54	0,76	2,80	2,32	4,80
Au 31 décembre ..	59,35	59,35	59,35	59,35	1,54	0,96	2,80	2,52	6,16
<b>Saint-Cloud :</b>									
Au 1 <sup>er</sup> janvier ....	89	89	89	89	Forfait.		3,24	2,44	9
Au 31 décembre ..	89	89	89	89	Forfait.		3,24	2,64	9,90
<b>Strasbourg :</b>									
Au 1 <sup>er</sup> janvier ....	55,93	55,93	—	69,91	Forfait.		2,80	2,22	4,80
Au 31 décembre ..	55,93	55,93	—	69,91	Forfait.		2,80	2,22	6,16
<b>Toulouse :</b>									
Au 1 <sup>er</sup> janvier ....	47,50	47,50	47,50	57	1,54	0,66	2,80	2,22	4,80
Au 31 décembre ..	47,50	47,50	47,50	57	1,54	0,96	2,80	2,52	4,80
<b>Villejuif :</b>									
Au 1 <sup>er</sup> janvier ....	111,20	111,20	111,20	120	1,54	0,66	2,80	2,22	3,60
Au 31 décembre ..	111,20	111,20	111,20	120	1,54	0,96	2,80	2,52	6,16
<b>Curie :</b>									
Au 1 <sup>er</sup> janvier ....	82,30	82,30	82,30	100,50	1,54	0,76	3,24	2,44	9
Au 31 décembre ..	82,30	82,30	82,30	100,50	1,54	0,96	3,24	2,44	9,90
<b>Hôtel-Dieu :</b>									
Au 1 <sup>er</sup> janvier ....	79	79	79	79	1,54	0,40	2,80	2,22	4,80
Au 31 décembre ..	79	79	79	79	1,54	0,40	2,80	2,52	6,16
<b>Necker :</b>									
Au 1 <sup>er</sup> janvier ....	79	79	79	79	1,54	0,40	2,80	2,22	4,80
Au 31 décembre ..	79	79	79	79	1,54	0,40	2,80	2,52	6,16
<b>La Salpêtrière :</b>									
Au 1 <sup>er</sup> janvier ....	79	79	79	79	1,54	0,40	2,80	2,22	4,80
Au 31 décembre ..	79	79	79	79	1,54	0,40	2,80	2,52	6,16
<b>Tenon :</b>									
Au 1 <sup>er</sup> janvier ....	79	79	79	79	1,54	0,40	2,80	2,22	4,80
Au 31 décembre ..	79	79	79	79	1,54	0,40	2,80	2,52	6,16

TABLEAU VI

Les 21 centres anticancéreux  
et les départements qui s'y rattachent. (Année 1962).

Centres	Départements	Centres	Départements
Angers .....	Indre-et-Loire. Maine-et-Loire. Sarthe.	Nancy .....	Marne (Haute-). Meurthe-et-Moselle. Meuse. Saône (Haute-). Vosges.
Bordeaux ...	Charente. Charente-Maritime. Dordogne. Gironde. Landes. Lot-et-Garonne. Pyrénées (Basses-). Vienne. Vienne (Haute-).	Nantes .....	Loire-Atlantique. Sèvres (Deux-). Vendée.
Caen .....	Calvados. Eure. Manche. Orne.	Nice .....	Alpes-Maritimes.
Lille .....	Nord. Pas-de-Calais. Somme.	Reims .....	Aisne. Ardennes. Marne.
Lyon .....	Ain. Allier. Ardèche. Côte-d'Or. Doubs. Drôme. Isère. Jura. Loire. Loire (Haute-). Puy-de-Dôme. Rhône. Saône-et-Loire. Savoie. Savoie (Haute-).	Rennes .....	Côtes-du-Nord. Finistère. Ille-et-Vilaine. Mayenne. Morbihan.
Marseille ...	Alpes (Basses-). Alpes (Hautes-). Bouches-du-Rhône. Corse. Var. Vaucluse.	Saint-Cloud ..	Seine-et-Oise.
Montpellier ..	Aude. Aveyron. Gard. Hérault. Lozère. Pyrénées-Orientales.	Strasbourg ..	Belfort (Terr. de). Moselle. Rhin (Bas-). Rhin (Haut-).
		Toulouse ....	Ariège. Cantal. Corrèze. Creuse. Garonne (Haute-). Gers. Lot. Pyrénées (Hautes-). Tarn. Tarn-et-Garonne.
		Villejuif (*) ..	Aube. Cher. Eure-et-Loir. Indre. Loiret. Loir-et-Cher. Nièvre. Oise. Seine. Seine-Maritime. Seine-et-Marne. Seine-et-Oise. Yonne.
		Curie (*) ...	
		Hôtel-Dieu ..	Ces 4 Centres sont rattachés à l'Administration Générale de l'Assistance Publique à Paris.
		Necker .....	
		La Salpêtrière ..	
		Tenon .....	

(\*) Ces 2 Centres ont un recrutement en quelque sorte national et reçoivent des malades de tous les départements.

TABLEAU VII

DÉPARTEMENT D'ORIGINE DES MALADES DE L'ENSEMBLE DES CENTRES ANTICANCÉREUX (Année 1962).

Les chiffres en italique concernent les malades originaires des départements officiellement rattachés au Centre anticancéreux régional.

752

MALADIES SOCIALES

Départements d'origine des malades	Centres anticancéreux																	Total par département	Taux pour 100 000 habitants						
	Angers	Bordeaux	Caen	Lille	Lyon	Marseille	Montpellier	Nancy	Nantes	Nice	Reims	Rennes	Saint-Cloud	Strasbourg	Toulouse	Paris									
																Villejuif	Curie			Hôtel-Dieu	Necker	la Salpêtrière	Tenon		
Ain					143																		144	44,1	
Aisne																								325	63,6
Allier				25	24	1					177													85	22,4
Alpes (Basses-)						24																		27	20,4
Alpes (Hautes-)						33																		36	41,2
Alpes-Maritimes						6																		842	136
Ardèche					74						790													74	29,8
Ardennes								13																155	51,7
Ariège											117													85	62
Aube								2							85									86	33,9
Aude															53		15		7					178	66,1
Aveyron								1							63									219	75,7
Bouches-du-Rh.						636									59		6	5						652	52,2
Calvados			660														15	21						696	145
Cantal		1															14	18						34	19,7
Charente	49														7		7							57	17,4
Charente-Marit.	124																11	17	1					155	33
Cher								2									31	42		1				74	25,2
Corrèze		24						1									11	17	1					155	33
Corse							75										10	11						53	22,3
Côte-d'Or					19	1											17	18						97	35,3
Côtes-du-Nord								1									9	10						57	14,7
Creuse																	16	10						125	25
Dordogne		81					1										16	10						28	17,1
Doubs					30			4							1		12	7						102	27,3
Drôme																	9	12						45	11,7
Eure			39			86	2											1						89	29,3
Eure-et-Loir																	44	39	1					124	34,4
Finistère																	68	30						99	35,7
Gard																	19	23						189	25,3
Garonne (Hte-)							3	465									4	3						475	109
Gers		6															509	8	8					525	88,8
Gironde		386															124	2						132	72,6
Hérault																	4	6						396	42,5
Ile-et-Vilaine	1														2		3	1						768	148
Indre		1															10	7						581	91,7
Indre-et-Loire	2																62	31						94	37,4
Isère					206	1											34	13						49	12,1
																	6	3						216	29,7

CANCER

753

Jura		1			53			1									14	2						71	31,5
Landes		60															1	1						62	23,9
Loir-et-Cher																	31	15		1				49	19,6
Loire					141												1	4						146	21
Loire-Atlant.		1			21			1	876								6	3		1				22	10,4
Loiret																	78	37						116	29,8
Lot		6															9	5						81	51,3
Lot-et-Garonne		58															2	5						84	30,5
Lozère						1	109										1	2						113	138
Maine-et-Loire	507																7	11						558	100
Manche			170														15	6						220	49,3
Marne								3									29	20						704	159
Marne (Haute-)								53			651						8	2						66	21,7
Mayenne																	1	6						107	42,8
Meurthe-et-Mos.	10	1															6	3						768	113
Meuse								759									4	5						199	92,3
Morbihan		1						190									9	7						284	53,6
Moselle								163									14	5						593	61,5
Nièvre																	33	20		1				54	22
Nord					923			1									26	12						962	42
Oise																	76	255		3				337	70,2
Orne			133														6	23						162	57,9
Pas-de-Calais					343												27	11						381	27,9
Puy-de-Dôme																	18	25						43	8,5
Pyrénées (Basses-)																	5	10						95	20,4
Pyrénées (Hautes-)																	123	3						131	62,1
Pyrénées-Orient.								122									5	2						134	53,4
Rhin (Bas-)																	1	1						1 331	173
Rhin (Haut-)																	4	4						214	39,2
Rhône					707												1	3						711	63,6
Saône (Haute-)								38									9	6						53	25,6
Saône-et-Loire					128												8	4						142	26,7
Sarthe		1															20	37						62	11
Savoie						66											3	2						71	26,7
Savoie (Haute-)						77											6	4						81	21,6
Seine		2	3					1	2	8			825			3 978	3 163	146	1 302	388	375		10 194	180	
Seine-Maritime																	93	65						160	15,5
Seine-et-Marne		1															198	137		4				353	67,5
Seine-et-Oise													1 009				912	674		9				2 652	115
Sèvres (Deux-)		8	8						19								9	2						47	11,6
Somme					35												43	47						126	25,8
Tarn																	172							174	54,6
Tarn-et-Garonne																	93	1						94	53,5
Var		1															9	2						113	24,1
Vaucluse																	1	1						33	10,9
Vendée										171							10	7						191	46,8
Vienne																	11	11						44	13,3
Vienne (Haute-)																	28	4						36	10,8
Vosges																	3	1						233	61,3
Yonne																	60	48						113	42
Belfort (Ter. de)														28			3	6						47	43,1

VÉNÉRÉOLOGIE

**RÉCAPITULATION DES RENSEIGNEMENTS RECUEILLIS  
AU COURS DE L'ANNÉE 1962  
CONCERNANT LES STATISTIQUES  
DES MALADIES VÉNÉRIENNES  
EN FRANCE MÉTROPOLITAINE**

---

Ce rapport comprend :

1° La récapitulation annuelle des renseignements statistiques recueillis en 1962 et la continuation de l'étude comparative du nombre de cas déclarés et de l'activité des dispensaires.

2° La poursuite de l'étude, d'après les chiffres fournis par les dispensaires, du pourcentage de syphilis dépistées dans les groupes suivants : examens pré-nuptiaux, examens pré et post-nataux, détenus, travailleurs étrangers et consultants bénévoles.

**I. — RÉCAPITULATION ANNUELLE  
ET ÉTUDE DE L'ÉVOLUTION DU NOMBRE DE CAS DÉCLARÉS  
ET DE L'ACTIVITÉ DES DISPENSAIRES**

**A. — Nombre de cas contagieux déclarés de blennorragies, syphilis primo-secondaires et chancres mous.**

Le tableau I montre l'évolution sur une base annuelle, depuis 1951. Il est illustré par le graphique 1.

Les courbes de ce graphique permettent de constater une diminution régulière du nombre de cas de blennorragie depuis 1955, exclusion faite de l'année 1960 où l'on remarque une légère remontée. Le nombre pour 1962 est très voisin de celui de 1961.

En ce qui concerne la syphilis, il est important de souligner une recrudescence de plus en plus importante au cours de ces dernières années. Si l'on se rapporte aux chiffres de l'année 1955 (tableau I) on s'aperçoit que le nombre de cas a presque quadruplé : 1 156 cas en 1955; 3 608 cas en 1961; 4 551 cas en 1962.

Une augmentation du nombre de cas de chancre mou avait été cons-

tatée en 1961. On notait, en effet, une différence de 91 cas entre les années 1960 et 1961, chiffre relativement élevé pour cette maladie. En 1962 le nombre s'abaisse mais dépasse encore la centaine.

B. — Activités des dispensaires et nombre de cas contagieux dépistés (syphilis et blennorrhagies).

Le tableau II montre l'évolution sur une base annuelle, depuis 1955. Il est intéressant de comparer tout particulièrement dans ce tableau les chiffres respectifs des années 1959 et 1962.

Le graphique 2 rend compte de cette évolution. Il est confronté avec le graphique 1 qui indique l'évolution du nombre de cas déclarés.

C. — Les tableaux III à VI et les graphiques correspondants étudient et comparent depuis 1955 :

1° L'évolution de la répartition des consultants nouveaux par catégories : bénévoles, détenus, travailleurs étrangers, examens pré et post-nataux, examens prénuptiaux (tableau III, graphique 3).

2° L'évolution de la répartition, par catégories de consultants, des cas dépistés de blennorrhagie (tableau IV, graphique 4).

3° L'évolution de la répartition, par catégories de consultants, des cas dépistés de syphilis primo-secondaires (tableau V, graphique 5).

4° L'évolution de la répartition par catégories de consultants des cas dépistés de syphilis de toutes formes (tableau VI, graphique 6).

## II. — ÉTUDE DES POURCENTAGES DE SYPHILIS DÉPISTÉES DANS LES DIVERS GROUPES

Les tableaux III et V permettent de localiser en quelque sorte la recrudescence de la syphilis primo-secondaire parmi les différentes catégories de consultants nouveaux. On remarquera particulièrement une augmentation assez frappante chez les détenus :

— en 1960 : 44 cas de syphilis primo-secondaire pour 60 584 consultants;

— en 1962 : 128 cas de syphilis primo-secondaire pour 67 968 consultants.

Par contre, chez les travailleurs étrangers, le nombre de cas est le même qu'en 1956, alors que le nombre des consultants a plus que doublé.

Cet ensemble de tableaux et de graphiques donne une idée de l'évolution des maladies vénériennes, et particulièrement de la syphilis, ces dix dernières années.

*Remarque.* — La rubrique concernant les prostituées ne figure plus depuis 1960, le fichier sanitaire ayant été supprimé, en application du décret du 25 novembre 1960.

*Travail de la section de vénéréologie présenté par*

**P. CHASSAGNE.**

# I. — Indices de morbidité de la blennorragie et de la syphilis au cours de l'année 1962.

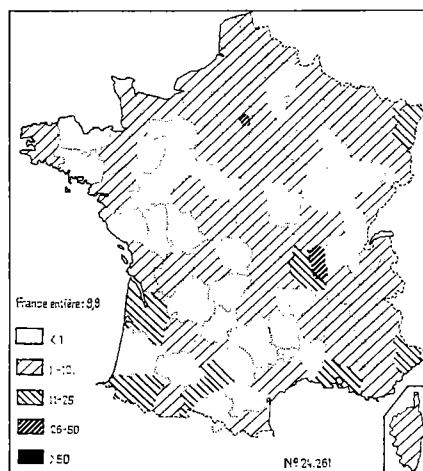
(Indices rapportés à 100 000 habitants.)

Départements	Blennorragie	Syphilis	Départements	Blennorragie	Syphilis	Départements	Blennorragie	Syphilis
Ain .....	1,8	0	Gers .....	0	0	Puy-de-Dôme .....	6,2	5
Aisne .....	2,3	0,2	Gironde .....	68,4	16,3	Pyrénées (B.-).....	45,5	18,7
Allier .....	2,6	2,9	Hérault .....	13,1	6,8	Pyrénées (H.-).....	8,9	3,7
Alpes (B.-).....	0	1,2	Ille-et-Vil. ....	4,1	1,6	Pyrénées-Or. ....	4,1	2,5
Alpes (H.-).....	1,1	5,5	Indre .....	19,3	6	Rhin (Bas-).....	13,3	17,9
Alpes-Marit. ....	76,7	18,2	Indre-et-L. ....	3,6	1,8	Rhin (Haut-).....	7,8	2,2
Ardèche .....	0,4	1,6	Isère .....	11,1	4,5	Rhône .....	46	43,6
Ardennes .....	3,2	1,3	Jura .....	0,4	0,9	Saône (H.-).....	1,8	0,4
Ariège .....	0	0	Landes .....	0,4	0,8	Saône-et-L. ....	2,6	1,3
Aube .....	13,1	1,9	Loir-et-Cher ....	0	0	Sarthe .....	0,9	0,4
Aude .....	0	0	Loire .....	10,7	11,3	Savoie .....	4,4	1,8
Aveyron .....	0	0,3	Loire (H.-).....	0,5	0,5	Savoie (H.-).....	1,2	2,8
Bouch.-du-Rh. ....	51,7	15,5	Loire-Atlant. ....	4,7	2,3	Seine .....	146	40,9
Calvados .....	7,1	3,7	Loiret .....	3,3	3,3	Seine-Marit. ....	51,8	7,7
Cantal .....	0	1,7	Lot .....	0	0	Seine-et-M. ....	0,7	1,9
Charente .....	0,3	1,2	Lot-et-Gar. ....	12,8	6,2	Seine-et-Oise ....	5,9	4,3
Char.-Marit. ....	12,5	3,9	Lozère .....	0	0	Sèvres (D.-).....	0	0
Cher .....	0,7	1,4	Maine-et-L. ....	3	0,9	Somme .....	4,9	1,8
Corrèze .....	0	0	Manche .....	4	1,9	Tarn .....	0,3	0,9
Corse .....	0	3	Marne .....	4,7	3,6	Tarn-et-Gar. ....	2,2	5
Côte-d'Or .....	7,5	0,2	Marne (H.-).....	1,9	0,9	Var .....	89	2
Côtes-du-N. ....	0,4	0,4	Mayenne .....	1,2	0,4	Vaucluse .....	9,7	6
Creuse .....	0	0	Meurthe-et-M. ....	19,4	2,6	Vendée .....	0	0
Dordogne .....	0	0,5	Meuse .....	1,3	2,7	Vienne .....	0	0
Doubs .....	20	2,9	Morbihan .....	0,3	0,7	Vienne (H.-).....	1,2	1,2
Drôme .....	4,7	2,7	Moselle .....	12,1	4,2	Vosges .....	3,5	1
Eure .....	8,1	2,2	Nièvre .....	0,4	0,4	Yonne .....	0	4
Eure-et-Loir ....	1,1	1,4	Nord .....	5,4	1,8	Ter. de Belfort....	21,4	0
Finistère .....	0,7	1,1	Oise .....	0,8	4,8			
Gard .....	6,9	0	Orne .....	0	0			
Garonne (H.-)....	25,2	24	Pas-de-Calais ....	1,6	1,1			
						<i>France entière.</i>	29,5	9,9

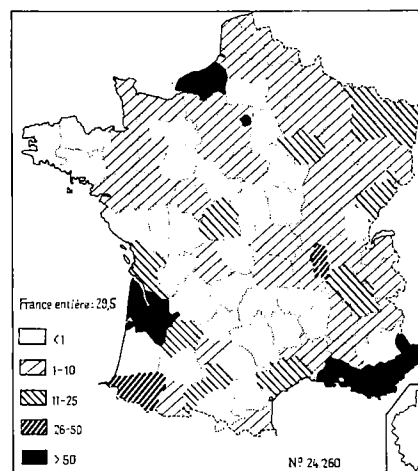
**VARIATIONS DÉPARTEMENTALES DES INDICES DE MORBIDITÉ DES MALADIES VÉNÉRIENNES**  
(AU COURS DE L'ANNÉE 1962)

Indices calculés sur la base annuelle et rapportés à 100 000 habitants.

**SYPHILIS**



**BLENNORRAGIE**



**II. — Étude statistique des maladies vénériennes déclarées au cours de l'année 1962.**

**1° BLENNORRAGIE**

**A. — NATURE ET ORIGINE DES DÉCLARATIONS EFFECTUÉES**

Mois	Déclarations simples			Déclarations nominales						
	Médecins	Services publics	Total	Médecins	Services publics	Total	Refus ou absence de traitement	Prostitution	Profession	Risques graves de transmission
Janvier .....	76	1 039	1 115	2	14	16	—	—	—	13
Février .....	56	989	1 045	6	13	19	—	—	—	14
Mars .....	48	845	893	3	67	70	—	—	1	16
Avril .....	41	872	913	—	17	17	14	—	—	10
Mai .....	52	1 012	1 064	8	32	40	—	—	—	13
Juin .....	55	1 044	1 099	—	17	17	—	—	13	2
Juillet .....	43	1 122	1 165	—	19	19	—	—	—	15
Août .....	57	1 121	1 178	8	27	35	—	—	—	19
Septembre .....	70	1 098	1 168	1	16	17	—	—	—	16
Octobre .....	83	1 012	1 095	1	12	13	—	—	—	—
Novembre .....	73	1 020	1 093	—	31	31	—	—	—	12
Décembre .....	49	1 375	1 424	—	18	18	—	—	1	17
<b>Total .....</b>	<b>703</b>	<b>12 549</b>	<b>13 252</b>	<b>29</b>	<b>283</b>	<b>312</b>	<b>14</b>	<b>—</b>	<b>15</b>	<b>147</b>

## BLENNORRAGIE

## B. — FRÉQUENCE RESPECTIVE DES DIVERSES CAUSES DE CONTAMINATION

Mois	Nombre de déclarations effectuées	Prostitution		Relations conjugales		Rapports libres		Contaminations non vénériennes		Mode de contamination non précisé
		H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	
Janvier .....	1 131	91	51	16	13	226	74	1	—	659
Février .....	1 064	56	48	9	9	148	69	—	2	723
Mars .....	963	53	38	15	13	161	105	—	—	578
Avril .....	930	52	29	8	13	173	58	—	—	597
Mai .....	1 104	53	42	18	9	193	75	—	—	714
Juin .....	1 116	74	50	12	14	332	67	4	—	563
Juillet .....	1 184	70	68	15	13	333	76	—	—	609
Août .....	1 212	125	45	15	13	388	68	—	5	553
Septembre .....	1 185	58	54	25	66	402	85	—	—	495
Octobre .....	1 108	80	46	15	20	364	97	2	—	484
Novembre .....	1 124	56	32	9	14	400	80	—	1	532
Décembre .....	1 442	69	29	11	6	299	61	—	1	966
<b>Total .....</b>	<b>13 563</b>	<b>837</b>	<b>532</b>	<b>168</b>	<b>203</b>	<b>3 419</b>	<b>915</b>	<b>7</b>	<b>9</b>	<b>7 473</b>

## BLENNORRAGIE

## C. — RÉPARTITION PAR GROUPES D'AGES DES MALADES AYANT FAIT L'OBJET D'UNE DÉCLARATION

Mois	Nb. de déclarations effectuées	0 à 1 an		1 à 14		15 à 17		18 à 20		21 à 29		30 à 44		45 et +		Age et sexe non précisés
		H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.			
Janvier .....	1 131	—	—	—	1	9	5	86	26	433	149	231	92	56	21	22
Février .....	1 064	—	—	2	2	10	6	88	23	395	116	224	73	46	16	63
Mars .....	963	—	—	1	—	4	2	73	31	345	132	232	68	37	22	16
Avril .....	930	—	—	—	—	7	—	61	16	360	108	199	72	47	14	46
Mai .....	1 104	—	—	—	—	8	2	63	24	435	119	288	72	51	21	21
Juin .....	1 116	—	—	1	—	4	2	82	24	439	135	237	62	53	25	52
Juillet .....	1 184	—	—	—	2	11	3	87	24	440	113	270	72	48	19	95
Août .....	1 212	—	—	—	4	13	3	107	15	465	108	323	73	62	14	25
Septembre .....	1 185	—	—	—	—	8	5	100	24	437	143	283	85	54	20	26
Octobre .....	1 108	—	—	—	1	12	10	84	27	397	131	249	64	38	13	82
Novembre .....	1 124	—	—	3	1	14	4	95	21	446	109	270	66	48	12	35
Décembre .....	1 442	—	—	—	1	9	—	85	19	393	65	242	40	53	7	528
<b>Total .....</b>	<b>13 563</b>	—	—	<b>7</b>	<b>12</b>	<b>109</b>	<b>42</b>	<b>1 011</b>	<b>274</b>	<b>4 985</b>	<b>1 428</b>	<b>3 048</b>	<b>839</b>	<b>593</b>	<b>204</b>	<b>1 011</b>

## 2° SYPHILIS PRIMAIRE

## A. — NATURE ET ORIGINE DES DÉCLARATIONS EFFECTUÉES

Mois	Déclarations simples			Déclarations nominales						
	Médecins	Services publics	Total	Médecins	Services publics	Total	Refus ou absence de traitement	Prostitution	Profession	Risques graves de transmission
Janvier .....	29	135	164	1	6	7	1	1	—	3
Février .....	16	158	174	1	3	4	—	—	—	3
Mars .....	32	124	156	—	1	1	—	—	—	1
Avril .....	24	144	168	—	3	—	—	—	—	2
Mai .....	21	182	203	1	2	3	—	—	—	—
Juin .....	30	129	159	1	4	—	1	—	1	3
Juillet .....	17	128	145	1	3	4	1	—	—	3
Août .....	14	166	180	1	2	3	—	—	—	2
Septembre .....	32	170	202	1	1	2	—	—	—	—
Octobre .....	36	174	210	1	2	3	—	—	—	—
Novembre .....	37	208	245	1	—	1	—	—	—	—
Décembre .....	47	230	277	1	3	4	—	—	—	—
<i>Total</i> .....	335	1.948	2 283	10	30	32	3	1	1	17

## SYPHILIS PRIMAIRE

## B. — FRÉQUENCE RESPECTIVE DES DIVERSES CAUSES DE CONTAMINATION

Mois	Nb. de déclarations effectuées	Prostitution		Relations conjugales		Rapports libres		Contaminations non vénériennes		Mode de contamination non précisé
		H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	
Janvier .....	171	14	5	4	2	52	8	—	—	86
Février .....	178	21	3	1	5	51	11	—	—	86
Mars .....	157	10	3	4	8	41	10	1	—	80
Avril .....	171	14	8	3	5	30	14	—	—	97
Mai .....	206	21	2	4	4	41	9	1	1	123
Juin .....	164	19	5	2	3	68	10	1	—	56
Juillet .....	149	17	3	1	3	48	9	—	1	67
Août .....	183	34	3	2	4	52	7	—	—	81
Septembre .....	204	29	2	7	7	81	14	1	1	62
Octobre .....	213	17	1	3	7	79	15	—	—	91
Novembre .....	246	19	1	6	5	67	20	—	—	128
Décembre .....	281	20	4	5	8	85	16	—	—	143
<i>Total</i> .....	2 323	235	40	42	61	695	143	4	3	1 100



## SYPHILIS PRIMAIRE

## C. — RÉPARTITION PAR GROUPES D'ÂGES DES MALADES AYANT FAIT L'OBJET D'UNE DÉCLARATION

Mois	Nb. de déclarations effectuées	0 à 1 an		1 à 14		15 à 17		18 à 20		21 à 29		30 à 44		45 et +		Age et sexe non précisés
		H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	
Janvier .....	171	—	—	—	—	—	—	9	1	65	12	42	3	30	4	5
Février .....	178	—	—	—	—	1	5	7	32	38	34	31	13	10	3	4
Mars .....	157	—	—	—	—	—	2	10	3	53	16	47	5	17	—	4
Avril .....	171	—	—	—	—	—	—	12	2	51	7	48	7	33	4	7
Mai .....	206	—	—	—	—	—	—	10	2	51	21	79	12	18	6	7
Juin .....	164	1	—	—	—	1	1	10	2	48	11	42	10	24	1	13
Juillet .....	149	—	—	—	—	1	—	5	1	32	13	38	7	15	7	30
Août .....	183	—	—	—	—	—	—	6	—	59	10	75	11	17	2	3
Septembre .....	204	—	—	—	—	1	—	10	1	61	15	67	7	30	7	5
Octobre .....	213	—	—	—	—	2	—	8	4	68	16	68	14	22	5	6
Novembre .....	246	—	—	1	—	2	—	13	6	86	14	74	6	21	6	17
Décembre .....	281	—	—	—	—	1	—	19	6	84	15	71	13	19	4	49
<b>Total .....</b>	<b>2 323</b>	<b>1</b>	<b>—</b>	<b>1</b>	<b>—</b>	<b>9</b>	<b>8</b>	<b>119</b>	<b>60</b>	<b>696</b>	<b>184</b>	<b>682</b>	<b>108</b>	<b>256</b>	<b>49</b>	<b>150</b>

MALADIES SOCIALES

## 3° SYPHILIS SECONDAIRE

## A. — NATURE ET ORIGINE DES DÉCLARATIONS EFFECTUÉES

Mois	Déclarations simples			Déclarations nominales						
	Médecins	Services publics	Total	Médecins	Services publics	Total	Refus ou absence de traitement	Prostitution	Profession	Risques graves de transmission
Janvier .....	21	133	154	—	7	7	2	—	—	3
Février .....	29	148	177	1	3	4	2	1	—	2
Mars .....	21	159	180	2	2	4	—	—	—	—
Avril .....	25	126	151	1	3	4	—	—	—	—
Mai .....	19	187	206	—	14	14	8	—	—	2
Juin .....	30	129	159	1	4	5	—	—	1	—
Juillet .....	16	106	122	2	3	5	1	—	—	4
Août .....	18	154	172	1	3	4	—	—	—	—
Septembre .....	36	143	179	3	8	11	—	—	—	—
Octobre .....	33	145	178	—	4	4	—	—	—	—
Novembre .....	27	201	228	2	1	3	—	—	—	—
Décembre .....	43	236	279	2	2	4	—	—	—	—
<b>Total .....</b>	<b>318</b>	<b>1 867</b>	<b>2 185</b>	<b>15</b>	<b>54</b>	<b>69</b>	<b>13</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>11</b>

VENERÉOLOGIE

## SYPHILIS SECONDAIRE

## B. — FRÉQUENCE RESPECTIVE DES DIVERSES CAUSES DE CONTAMINATION

Mois	Nb. de déclarations effectuées	Prostitution		Relations conjugales		Rapports libres		Contaminations non vénériennes		Mode de contamination non précisé
		H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	
Janvier .....	161	12	5	1	8	28	30	1	1	75
Février .....	181	8	7	—	15	44	29	1	1	76
Mars .....	184	9	4	2	10	37	25	—	—	97
Avril .....	155	6	5	6	11	32	24	—	—	71
Mai .....	220	6	10	6	14	38	36	1	—	109
Juin .....	138	5	5	1	7	47	23	—	—	50
Juillet .....	127	7	4	3	7	33	22	—	—	51
Août .....	176	13	7	1	9	38	20	—	—	88
Septembre .....	190	10	7	1	7	39	40	1	—	85
Octobre .....	182	11	5	3	11	42	36	3	—	71
Novembre .....	231	8	—	3	10	50	45	—	—	115
Décembre .....	283	3	—	4	6	66	45	—	—	159
<i>Total</i> .....	2 228	98	59	31	115	494	375	7	2	1 047

## SYPHILIS SECONDAIRE

## C. — RÉPARTITION PAR GROUPES D'ÂGES DES MALADES AYANT FAIT L'OBJET D'UNE DÉCLARATION

Mois	Nb. de déclarations effectuées	0 à 1 an		1 à 14		15 à 17		18 à 20		21 à 29		30 à 44		45 et +		Age et sexe non précisés
		H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	
Janvier .....	161	—	—	1	—	—	2	5	2	36	36	35	25	7	9	3
Février .....	181	—	—	—	—	2	1	5	2	31	39	39	32	13	14	3
Mars .....	184	—	—	—	—	—	—	3	8	43	33	47	23	9	14	4
Avril .....	155	—	—	—	—	—	—	2	2	40	33	37	23	9	7	2
Mai .....	220	—	—	—	2	3	4	8	4	41	42	48	45	8	18	1
Juin .....	138	—	—	—	—	2	2	9	4	26	25	37	24	5	2	4
Juillet .....	127	—	—	—	—	—	—	1	6	39	21	24	21	10	5	—
Août .....	176	—	—	—	2	—	3	6	41	38	38	27	14	6	1	1
Septembre .....	190	—	—	—	4	2	7	8	46	30	31	34	17	10	1	1
Octobre .....	182	—	—	—	2	5	8	6	35	37	27	27	11	10	14	14
Novembre .....	231	—	—	—	1	2	9	13	48	48	33	30	22	11	14	14
Décembre .....	283	—	—	—	3	8	10	9	48	32	45	31	11	9	77	77
<i>Total</i> .....	2 228	—	—	1	—	16	25	66	74	474	414	441	342	136	115	124

## 4° CHANCRE MOU

## A. — NATURE ET ORIGINE DES DÉCLARATIONS EFFECTUÉES

Mois	Déclarations simples			Déclarations nominales						
	Médecins	Services publics	Total	Médecins	Services publics	Total	Refus ou absence de traitement	Prostitution	Profession	Risques graves de transmission
Janvier .....	1	14	15	—	1	1	1	—	—	—
Février .....	2	8	10	—	—	—	—	—	—	—
Mars .....	1	4	5	—	—	—	—	—	—	—
Avril .....	1	9	10	—	—	—	—	—	—	—
Mai .....	—	9	9	—	—	—	—	—	—	—
Juin .....	—	9	9	—	—	—	—	—	—	—
Juillet .....	1	7	8	—	—	—	—	—	—	—
Août .....	2	5	7	—	—	—	—	—	—	—
Septembre .....	1	5	6	—	—	—	—	—	—	—
Octobre .....	—	7	7	—	—	—	—	—	—	—
Novembre .....	—	12	12	—	—	—	—	—	—	—
Décembre .....	—	8	8	—	—	—	—	—	—	—
<i>Total</i> .....	9	97	106	—	1	1	1	—	—	—

## CHANCRE MOU

## B. — FRÉQUENCE RESPECTIVE DES DIVERSES CAUSES DE CONTAMINATION

Mois	Nb. de déclarations effectuées	Prostitution		Relations conjugales		Rapports libres		Contaminations non vénériennes		Mode de contamination non précisé
		H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	
Janvier .....	16	—	—	—	—	6	1	—	—	9
Février .....	10	3	—	—	—	3	1	—	—	3
Mars .....	5	—	—	—	—	3	—	—	—	2
Avril .....	10	—	—	—	—	6	1	—	—	3
Mai .....	9	—	—	—	—	3	2	—	—	4
Juin .....	9	—	—	—	—	3	4	—	—	2
Juillet .....	8	—	—	—	—	2	—	—	—	6
Août .....	7	—	—	—	—	—	—	—	—	7
Septembre .....	6	1	—	—	—	2	—	—	—	3
Octobre .....	7	3	—	—	—	3	1	—	—	—
Novembre .....	12	1	—	1	—	4	2	—	—	4
Décembre .....	8	4	—	—	—	1	1	—	—	2
<i>Total</i> .....	107	12	—	1	—	36	13	—	—	45

## CHANCRE MOU

## C. — RÉPARTITION PAR GROUPES D'ÂGES DES MALADES AYANT FAIT L'OBJET D'UNE DÉCLARATION

Mois	Nb. de déclarations effectuées	0 à 1 an		1 à 14		15 à 17		18 à 20		21 à 29		30 à 44		45 et +		Age et sexe non précisés
		H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	
Janvier .....	16	—	—	—	—	—	—	2	—	7	1	4	—	1	1	—
Février .....	10	—	—	—	—	—	—	5	—	3	2	—	—	—	—	—
Mars .....	5	—	—	—	—	—	—	1	—	4	—	—	—	—	—	—
Avril .....	10	—	—	—	—	—	1	—	—	5	—	2	—	2	—	—
Mai .....	9	—	—	—	—	—	—	2	—	1	—	3	1	1	1	—
Juin .....	9	—	—	—	—	—	—	1	—	1	1	2	3	—	—	1
Juillet .....	8	—	—	—	—	—	—	2	—	3	—	3	—	—	—	—
Août .....	7	—	—	—	—	—	—	—	—	2	—	3	—	2	—	—
Septembre .....	6	—	—	—	—	—	—	—	—	4	—	2	—	—	—	—
Octobre .....	7	—	—	—	—	—	—	—	—	4	1	2	—	—	—	—
Novembre .....	12	—	—	—	—	1	—	2	—	3	1	4	1	—	—	—
Décembre .....	8	—	—	—	—	—	—	5	—	1	—	1	1	—	—	—
<i>Total</i> .....	<i>107</i>	—	—	—	—	<i>1</i>	<i>1</i>	<i>20</i>	—	<i>38</i>	<i>6</i>	<i>26</i>	<i>6</i>	<i>6</i>	<i>2</i>	<i>1</i>

TABLEAU I

Nombre de cas contagieux déclarés de blennorrhagie, syphilis et chancre depuis 1951.

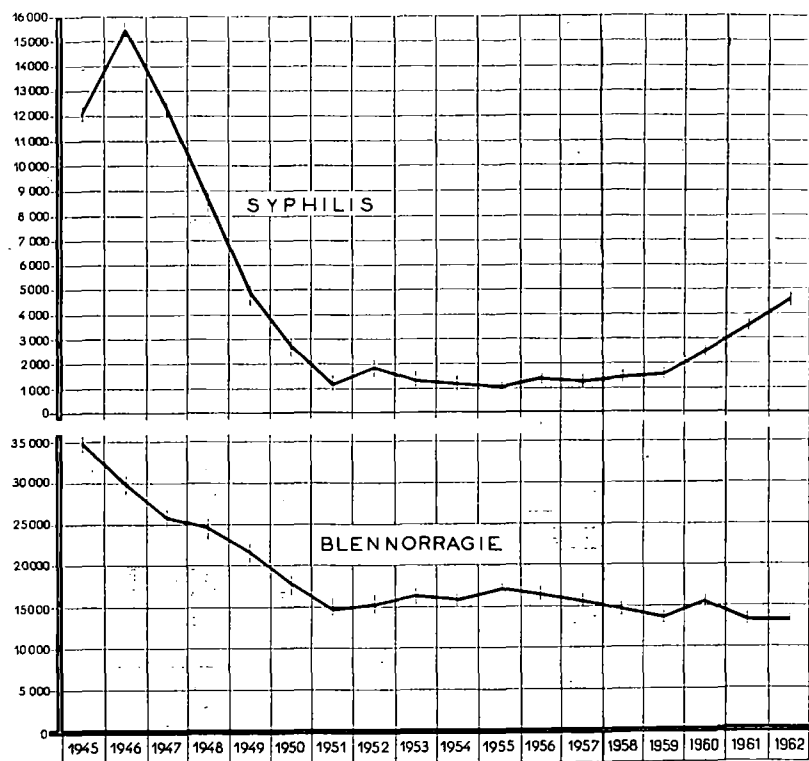
	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962
Blennorrhagie .....	14 664	15 098	16 151	15 959	17 150	16 882	15 267	14 611	13 848	15 164	13 509	13 563
Syphilis primaire et secondaire.	1 998	1 874	1 282	1 222	1 156	1 452	1 348	1 461	1 837	2 502	3 608	4 551
Chancre mou .....	175	138	154	189	140	79	66	73	74	82	173	107

TABLEAU II

Activités des dispensaires.

Nombre de cas contagieux dépistés (syphilis et blennorrhagie) depuis 1955.

	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962
Nombre de séances de consultations ..	72 869	69 248	66 527	74 406	60 384	54 663	57 198	54 865
Total des consultants .....	1 486 866	1 317 013	1 262 490	1 262 501	1 149 360	1 080 451	1 028 622	1 012 796
Nombre de consultants nouveaux ..	357 130	337 149	342 784	356 818	392 282	360 255	364 377	360 502
Nombre de cas de syphilis primo-secondaires dépistés .....	993	1 339	1 263	1 244	1 368	1 825	3 023	3 756
Nombre de cas de blennorrhagie dépistés .....	16 062	16 039	14 442	13 847	12 853	10 481	11 866	12 056



INSTITUT NATIONAL D'HYGIENE

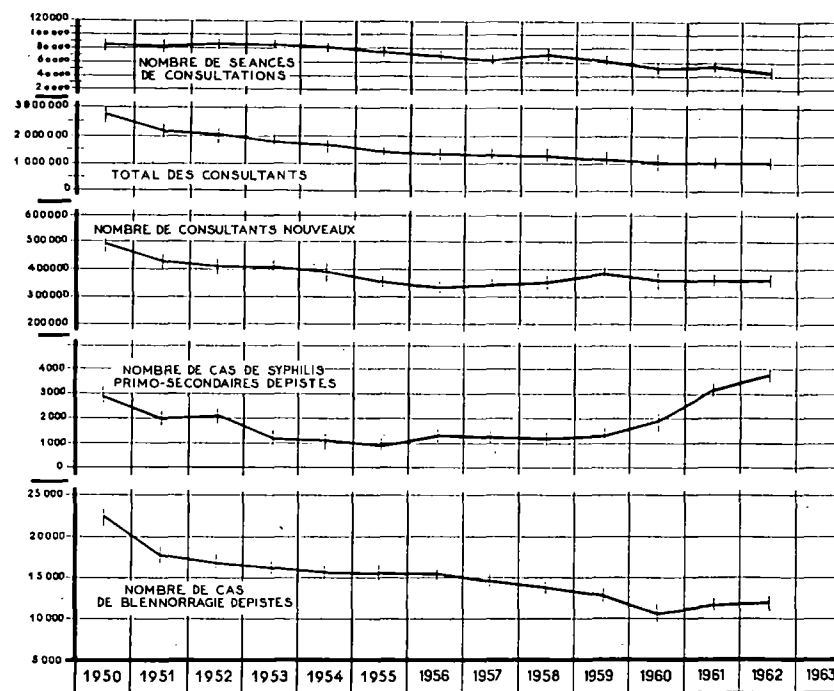
N° 24 182

GRAPHIQUE 1.

Nombre de cas contagieux déclarés.  
Courbes annuelles.

## ACTIVITE DES DISPENSAIRES

NOMBRE DE CAS CONTAGIEUX DEPISTES



GRAPHIQUE 2.

Activité des dispensaires.  
Nombre de cas contagieux dépistés. Courbes annuelles.

TABLEAU III  
Répartition des consultants nouveaux par catégories.

		1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962
Consultants bénévoles.	Nombre : % :	136 508 38,3	127 179 37,8	121 379 35,4	125 556 35,4	134 929 37,8	129 779 36,1	141 331 38,7	130 087 36,1
Détenus.	Nombre : % :	50 766 14,2	52 625 15,6	56 571 16,6	67 952 19	52 886 14,9	60 584 16,8	56 979 15,7	67 968 18,8
Prostituées.	Nombre : % :	10 748 3,1	10 527 3,1	10 067 2,9	10 399 2,9	9 724 2,8	—	—	—
Travailleurs étrangers.	Nombre : % :	9 276 2,6	9 368 2,8	12 303 3,5	11 515 3,2	9 269 2,7	12 534 3,5	21 319 5,9	21 229 5,9
Examens pré- et postnataux.	Nombre : % :	71 722 20,1	69 910 20,7	72 708 21,2	71 240 20	74 379 21	80 595 22,5	74 384 20,4	75 246 20,9
Examens pré-nuptiaux.	Nombre : % :	74 142 20,6	64 183 19	66 106 19,3	66 077 18,5	68 903 19,5	71 695 19,8	64 196 17,6	59 892 16,6
Sécurité Sociale (examens systématiques).	Nombre : % :	3 968 1,1	3 357 1	3 650 1,1	4 079 1,1	4 149 1,2	5 068 1,3	6 168 1,7	6 080 1,7
<i>Total des consultants.</i>		357 130	337 149	342 784	356 818	354 239	360 255	364 377	360 502

TABLEAU IV  
Répartition des blennorragies dépistées par catégories de consultants nouveaux.

		1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962
Consultants bénévoles.	Cas : % :	11 369 70,8	10 652 66,4	9 363 64,9	9 000 65	8 673 67,4	10 125 96,4	11 496 96,8	11 729 97,3
Détenus.	Cas : % :	174 1	323 2	262 1,8	272 1,9	189 1,5	198 1,9	202 1,7	206 17,7
Prostituées.	Cas : % :	4 470 27,9	4 994 31,2	4 740 32,8	4 440 32	3 918 30,6	—	—	—
Travailleurs étrangers.	Cas : % :	41 0,3	61 0,4	66 0,4	116 0,9	58 0,4	140 1,4	147 1,2	107 0,9
Examens pré- et postnataux.	Cas : % :	6 —	8 —	9 0,1	8 0,1	10 0,1	11 0,1	5 0,1	9 0,1
Examens pré-nuptiaux.	Cas : % :	1 —	1 —	2 —	7 0,1	3 —	5 —	1 —	0 —
Sécurité Sociale (examens systématiques).	Cas : % :	1 —	0 —	0 —	4 —	2 —	2 —	15 0,2	5 —
<i>Total .....</i>	Cas :	16 062	16 039	14 442	13 847	12 853	10 481	11 866	12 056

TABLEAU V

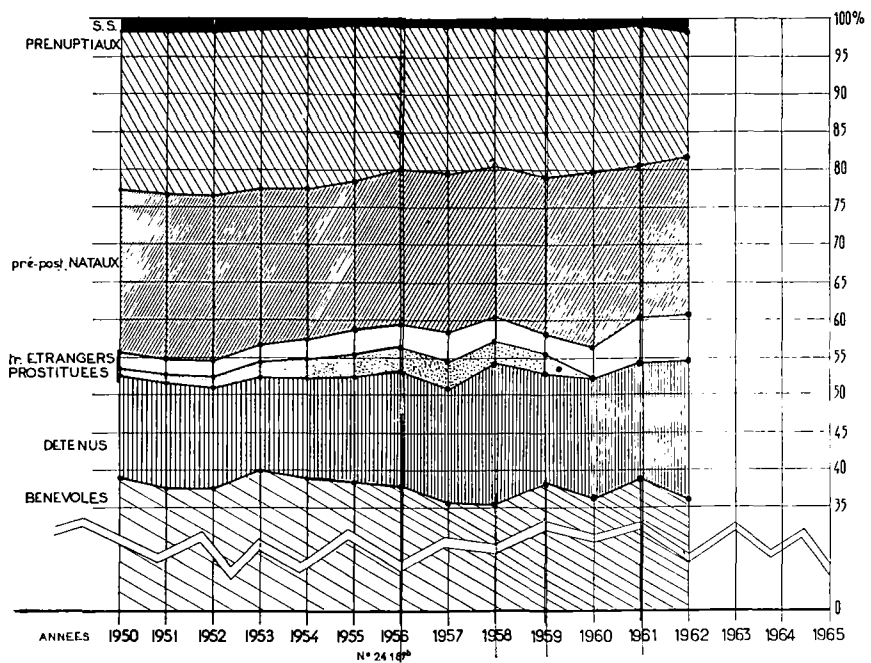
Répartition des syphilis primo-secondaires dépistées par catégories de consultants nouveaux.

		1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962
Consultants bénévoles.	Cas : % :	842 84,9	1 069 79,9	1 032 81,7	962 76,6	1 011 73,9	1 728 94,7	2 857 94,5	3 567 95
Détenus.	Cas : % :	38 3,8	51 3,9	42 3,3	50 4	56 4,1	44 2,4	121 4	128 3,4
Prostituées.	Cas : % :	88 8,8	171 12,8	161 12,8	224 18	250 18,4	—	—	—
Travailleurs étrangers.	Cas : % :	5 0,5	18 1,3	2 0,2	4 0,3	17 1,2	13 0,6	10 0,3	18 0,5
Examens pré- et postnataux.	Cas : % :	9 0,9	10 0,7	8 0,6	5 0,4	14 1	16 0,9	15 0,5	22 0,6
Examens prénuptiaux.	Cas : % :	10 1	10 0,7	18 1,4	7 0,5	19 1,4	21 1,2	20 0,7	17 0,4
Sécurité Sociale (examens systématiques).	Cas : % :	1 0,1	10 0,7	0 —	2 0,2	1 —	3 0,2	0 —	4 0,1
<i>Total</i> .....	Cas :	994	1 339	1 263	1 254	1 368	1 825	3 023	3 756

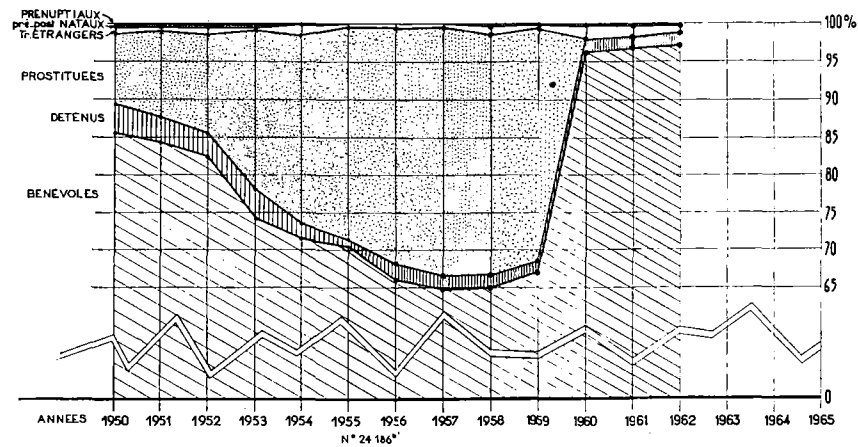
TABLEAU VI

Répartition du total des syphilis dépistées par catégories de consultants nouveaux.

		1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962
Consultants bénévoles.	Cas : % :	5 729 71,5	5 766 72,5	5 552 69,9	5 207 70	5 606 73,6	6 624 76	8 071 79,1	8 450 78,5
Détenus.	Cas : % :	1 055 13,2	883 11,1	1 121 14,1	1 033 13,8	983 12,8	919 10,6	925 9,1	936 8,7
Prostituées.	Cas : % :	346 4,3	355 4,2	308 3,8	354 4,7	322 4,2	—	—	—
Travailleurs étrangers.	Cas : % :	98 1,2	125 1,6	191 2,4	161 2,2	184 2,4	266 3,1	411 4	485 4,5
Examens pré- et postnataux.	Cas : % :	397 4,9	442 5,6	424 5,3	308 4,1	250 3,3	415 4,8	410 4	453 4,2
Examens prénuptiaux.	Cas : % :	278 3,5	250 3,2	230 2,9	238 3,2	182 2,3	237 2,7	214 2,1	244 2,2
Sécurité Sociale (examens systématiques).	Cas : % :	118 1,5	146 1,8	125 1,6	149 2	111 1,4	234 2,7	178 1,7	203 1,9
<i>Total</i> .....	Cas :	8 021	7 967	7 951	7 450	7 638	8 695	10 209	10 771

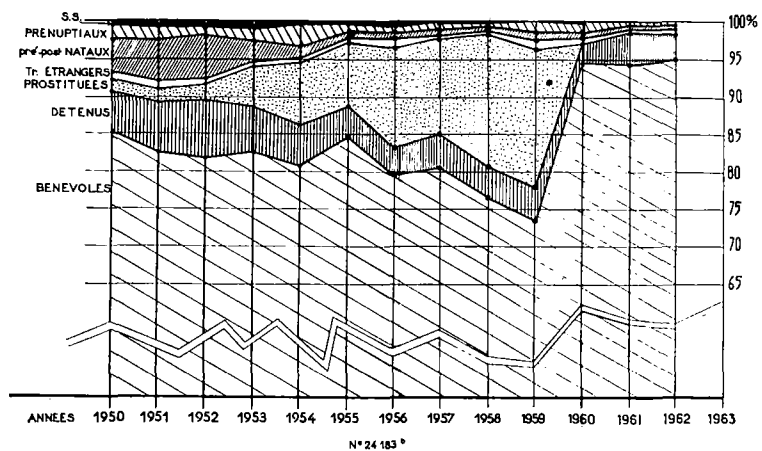


GRAPHIQUE 3.  
Répartition de consultants nouveaux.



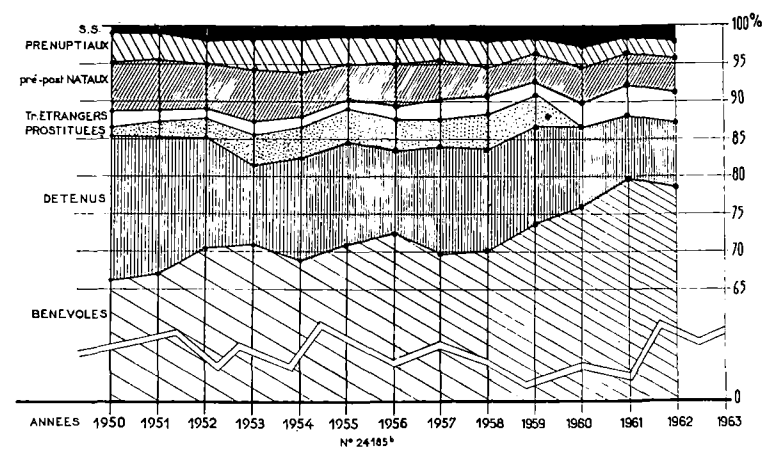
GRAPHIQUE 4.  
Répartition des blennorragies,  
dépistées par catégories de consultants nouveaux.





GRAPHIQUE 5.

Répartition des syphilis primo-secondaires dépistées par catégories de consultants nouveaux.



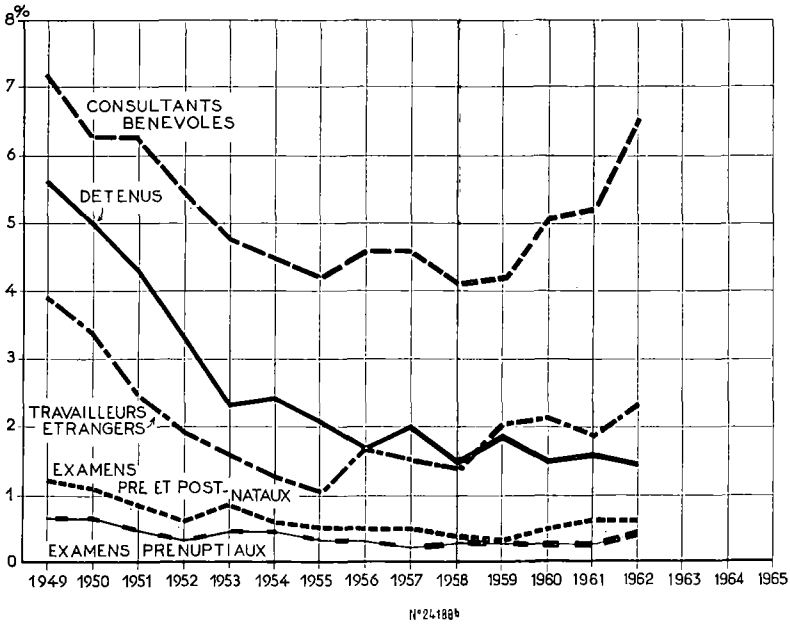
GRAPHIQUE 6.

Répartition du total des syphilis dépistées par catégories de consultants nouveaux.

TABLEAU VII

Pourcentage de syphilis dépistées dans les dispensaires  
dans divers groupes de consultations depuis 1955.

		1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962
Examens pré-nuptiaux.	Sujets :	74 148	64 183	66 106	66 077	68 903	71 695	64 196	59 892
	Cas :	278	250	230	238	182	237	214	244
	% :	0,4	0,4	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,4
Examens pré- et postnataux.	Sujets :	71 722	69 910	72 708	71 240	74 379	80 595	74 384	75 246
	Cas :	397	442	424	308	250	415	410	453
	% :	0,6	0,6	0,6	0,4	0,3	0,5	0,6	0,6
Détenus.	Sujets :	50 766	52 625	56 571	67 952	52 886	60 584	56 979	67 968
	Cas :	1 055	883	1 121	1 033	983	919	925	936
	% :	2,1	1,7	2	1,5	1,9	1,5	1,6	1,4
Travailleurs étrangers	Sujets :	9 276	9 368	12 303	11 515	9 269	12 534	21 319	21 229
	Cas :	98	125	191	161	184	266	411	485
	% :	1,1	1,7	1,5	1,4	2	2,1	1,9	2,3
Consultants bénévoles.	Sujets :	135 508	127 179	121 379	125 556	134 929	129 779	141 331	130 087
	Cas :	5 729	5 766	5 552	5 907	5 606	6 624	8 071	8 450
	% :	4,2	4,6	4,5	4,1	4,2	5,1	5,2	6,5



GRAPHIQUE 7.

*Pourcentage de syphilis dépistées dans divers groupes.*

*Erratum.* — Pour les tableaux de récapitulation annuelle de 1959, concernant le nombre de cas contagieux de syphilis primaire et secondaire, il faut lire 1837 au lieu de 1621 (voir tome 15, n° 3, mai-juin 1960, pages 414 et 415 : Remarque importante).

**RÉCAPITULATION DES STATISTIQUES ÉPIDÉMIOLOGIQUES  
ET DE L'ACTIVITÉ DES DISPENSAIRES ANTIVÉNÉRIENS  
DANS LES DÉPARTEMENTS  
DE LA GUADELOUPE, DE LA MARTINIQUE  
ET DE LA RÉUNION  
(Année 1962)**

---

Le présent rapport traite de la lutte antivénérienne dans les départements de la Guadeloupe, de la Réunion et de la Martinique, au cours de l'année 1962.

Il a paru intéressant, alors que la syphilis fait depuis quelques années un retour offensif en France métropolitaine, de se pencher sur l'évolution de cette maladie dans les départements d'outre-mer.

Cette étude comprend trois parties :

1° La récapitulation des maladies vénériennes déclarées, au cours de l'année 1962.

2° L'activité des dispensaires au cours de cette même année, et l'étude des maladies vénériennes dépistées, par catégories de consultants.

3° Les résultats des examens de laboratoire et les principaux médicaments utilisés.

**I. — RÉCAPITULATION DU NOMBRE DE CAS DÉCLARÉS**

Les renseignements fournis permettent de constater que la blennorragie qui avait tendance à progresser, en particulier à la Réunion, est en régression pour 1962.

Quant à la syphilis primo-secondaire elle apparaît en régression dans les trois îles.

## II. — ACTIVITÉ DES DISPENSAIRES

## 1° ETUDE DES MALADIES VÉNÉRIENNES DÉPISTÉES

Les tableaux successifs donnent un aperçu de l'activité des dispensaires et permettent de suivre l'évolution des maladies dépistées parmi diverses catégories de consultants.

En confrontant les tableaux II, III et IV avec le tableau I, on peut suivre aisément la répartition des blennorragies et des syphilis chez ces consultants.

Le tableau V, enfin, fait apparaître, sous forme de pourcentage, le nombre de cas de syphilis par rapport au nombre de sujets. En étudiant ce tableau, on peut constater un accroissement relatif dans certaines catégories de consultants.

## 2° NATURE ET RÉSULTATS DES EXAMENS DE LABORATOIRE.

## PRINCIPAUX MÉDICAMENTS ANTIVÉNÉRIENS UTILISÉS

Cette dernière partie traite des examens de laboratoire. L'étude des tableaux permet de comparer les résultats, pour les trois départements.

Le rapport se termine par la rubrique concernant les médicaments utilisés et le nombre de malades traités, tant pour la blennorragie que pour la syphilis.

*Il est important de souligner que de nombreux documents donnent des renseignements d'une interprétation difficile et qu'on ne peut, de ce fait, attribuer aux chiffres publiés dans le rapport qu'une valeur indicative.*

Travail de la section de vénéréologie présenté par

P. CHASSAGNE.

I. — Maladies vénériennes déclarées,  
en application de l'article L 257 Code de la Santé publique,  
au cours de l'année 1962.

## 1° BLENNORRAGIE

Mois	La Guadeloupe	La Martinique	La Réunion
Janvier .....	—	1	—
Février .....	—	—	—
Mars .....	—	—	2
Avril .....	—	1	2
Mai .....	—	—	1
Juin .....	—	1	2
Juillet .....	—	—	1
Août .....	—	1	2
Septembre .....	—	—	2
Octobre .....	—	—	—
Novembre .....	—	—	2
Décembre .....	—	—	5
<i>Total</i> .....	0	4	19

## 2° SYPHILIS PRIMO-SECONDAIRE

Mois	La Guadeloupe	La Martinique	La Réunion
Janvier .....	—	3	—
Février .....	—	—	—
Mars .....	—	—	—
Avril .....	—	1	—
Mai .....	4	1	1
Juin .....	5	—	—
Juillet .....	—	—	—
Août .....	—	—	1
Septembre .....	—	—	—
Octobre .....	—	—	—
Novembre .....	—	—	—
Décembre .....	—	—	1
<i>Total</i> .....	9	5	3

## 3° CHANCRE MOU

La Guadeloupe .....	Aucune déclaration.
La Martinique .....	Aucune déclaration.
La Réunion .....	2 cas.

## 4° MALADIE DE NICOLAS-FAVRE

La Guadeloupe .....	Aucune déclaration.
La Martinique .....	Aucune déclaration.
La Réunion .....	Aucune déclaration.

## 5° RÉCAPITULATION DU NOMBRE DE CAS CONTAGIEUX DÉCLARÉS DE BLENNORRAGIE, SYPHILIS ET CHANCRE MOU

	La Guadeloupe	La Martinique	La Réunion
Blennorragie .....	0	4	19
Syphilis secondaire et primaire .....	9	5	3
Chancre mou .....	—	—	2
Maladie de Nicolas-Favre .....	—	—	—

## II. — Renseignements statistiques concernant le fonctionnement des dispensaires antivénériens au cours de l'année 1962.

## 1° NOMBRE DE CONSULTATIONS

	Nombre de consultations données (traitement compris)				Nombre de séances de consultations
	Hommes	Femmes	Enfants	Total	
La Guadeloupe .....	4 495	9 575	1 906	15 976	1 144
La Martinique .....	4 776	9 928	883	15 587	189
La Réunion .....	1 335	3 475	244	5 054	314

## 2° NOMBRE DE CONTAGIEUX DÉPISTÉS (Syphilis et blennorragie.)

	La Guadeloupe	La Martinique	La Réunion
Nombre de séances de consultations .....	1 144	189	314
Total des consultations (traitement compris) .....	15 976	15 587	5 054
Nombre de consultants nouveaux .....	3 218	4 408	2 930
Nombre de cas de syphilis primo-secondaire dépistés .....	200	13	6
Nombre de cas de blennorragie dépistés .....	1	9	16

## 3° FONCTIONNEMENT DU SERVICE SOCIAL

## LA GUADELOUPE

	Hommes	Femmes	Enfants	Total
Nombre de personnes visitées à domicile .....	922	1 844	436	3 202
Nombre de personnes ramenées au traitement par le service social .....	326	678	91	1 095
Nombre de personnes amenées aux consultations pour la première fois pour examens ou traitements (enquêtes épidémiologiques) .....	512	894	154	1 560

## LA MARTINIQUE

	Hommes	Femmes	Enfants	Total
Nombre de personnes visitées à domicile .....	57	299	122	478
Nombre de personnes ramenées au traitement par le service social .....	18	83	0	101
Nombre de personnes amenées aux consultations pour la première fois pour examens ou traitements (enquêtes épidémiologiques) .....	15	41	55	111

## LA RÉUNION

	Hommes	Femmes	Enfants	Total
Nombre de personnes visitées à domicile .....	0	62	0	62
Nombre de personnes ramenées au traitement par le service social .....	34	72	2	108
Nombre de personnes amenées aux consultations pour la première fois pour examens ou traitements (enquêtes épidémiologiques) .....	26	34	0	60

4° RÉPARTITION DES CONSULTANTS NOUVEUX PAR CATÉGORIES  
(tableau I)

		La Guadeloupe	La Martinique	La Réunion
Consultants bénévoles ..	Nb.	1 263	463	272
Détenus .....	Nb.	102	—	—
Travailleurs étrangers ..	Nb.	—	—	—
Examens pré- et post-nataux .....	Nb.	2 329	3 659	2 626
Examens pré-nuptiaux ..	Nb.	488	250	19
Sécurité Sociale (examens systématiques) .....	Nb.	—	11	—
<i>Total</i> .....	Nb.	4 182	4 383	2 917

5° RÉPARTITION DES BLENNORRAGIES DÉPISTÉES  
PAR CATÉGORIES DE CONSULTANTS NOUVEUX

(tableau II)

		La Guadeloupe	La Martinique	La Réunion
Consultants bénévoles ..	Cas.	1	2	15
Examens pré- et post-nataux .....	Cas.	0	7	1
<i>Total</i> .....	Cas.	1	9	16

6° RÉPARTITION DES SYPHILIS PRIMO-SECONDAIRES DÉPISTÉES  
PAR CATÉGORIES DE CONSULTANTS NOUVEUX

(tableau III)

		La Guadeloupe	La Martinique	La Réunion
Consultants bénévoles ..	Cas.	86	4	6
Détenus .....	Cas.	23	—	—
Examens pré- et post-nataux .....	Cas.	49	9	—
Examens pré-nuptiaux ..	Cas.	42	—	—
Sécurité Sociale (examens systématiques) .....	Cas.	—	—	—
<i>Total</i> .....	Cas.	200	13	6

**7° RÉPARTITION DU TOTAL DES SYPHILIS DÉPISTÉES  
PAR CATEGORIES DE CONSULTANTS NOUVEAUX**

(tableau IV)

		La Guadeloupe	La Martinique	La Réunion
Consultants bénévoles ..	Cas.	209	220	87
Détenus .....	Cas.	26	—	—
Travailleurs étrangers ..	Cas.	15	—	—
Examens pré- et post-nataux .....	Cas.	71	392	136
Examens pré-nuptiaux ..	Cas.	92	25	19
Sécurité Sociale (examens systématiques) .....	Cas.	—	11	—
<i>Total</i> .....	Cas.	413	648	242

**8° POURCENTAGE DE SYPHILIS DÉPISTÉES DANS LES DISPENSAIRES  
DANS DIVERS GROUPES DE CONSULTANTS**

(tableau V)

		La Guadeloupe	La Martinique	La Réunion
Consultants bénévoles ..	Sujets.	1 263	463	272
	Cas.	209	220	87
	%	16,5	47,5	31,9
Détenus .....	Sujets.	102	—	—
	Cas.	26	—	—
	%	25,4	—	—
Examens pré- et post-nataux .....	Sujets.	2 329	3 659	2 626
	Cas.	71	392	136
	%	3	10,7	5,2
Examens pré-nuptiaux ..	Sujets.	488	250	—
	Cas.	92	25	—
	%	18,8	10	—

**III. — Nature et résultats des examens de laboratoire.**

Nature des examens	Résultats					
	La Guadeloupe		La Martinique		La Réunion	
	Positif	Négatif	Positif	Négatif	Positif	Négatif
Examens sérologiques .....	893	4 234	1 166	5 257	290	1 099
Recherches de tréponèmes ..	—	—	—	—	1	—
Recherches de gonocoques ..	—	—	—	—	23	120
Examens de L. C. R. ....	—	—	3	—	—	—

**IV a. — Principaux médicaments chimiothérapeutiques.**

Nature du produit	Nombre d'injections					
	La Guadeloupe		La Martinique		La Réunion	
	I. V.	I. M.	I. V.	I. M.	I. V.	I. M.
Préparations arsenicales ..	534	1 894	186	45	1	—
Préparations bismuthiques ..	I. M. 6 066		I. M. 5 309		I. M. 2 168	
Préparations mercurielles ..	2 868	55	1 028	—	674	161
Sulfamides .....	Néant.		Néant.		432 comprimés (sulfamétopyrazine).	

**IV. b. — Antibiotiques fournis par les dispensaires.**

	La Guadeloupe		La Martinique		La Réunion	
	Nombre de malades	Nombre d'unités (en millions)	Nombre de malades	Nombre d'unités (en millions)	Nombre de malades	Nombre d'unités (en millions)
Pénicilline.						
Syphilis .....	3 025	8 722	872	4 710	244	3 220
Blennorragie ....	1	9	37	115	23	118
Spiramycine.						
Blennorragie ....	—	—	—	—	13	420 comprimés



## PÉDIATRIE

### LA MORTALITÉ FËTO-INFANTILE EN 1962 (Année entière)

L'évolution de la mortalité infantile a été moins favorable en 1962 qu'au cours des années précédentes : son taux et celui de la mortinatalité sont restés stationnaires. C'est la première fois, depuis 1950, qu'on n'enregistre pas une diminution du taux de mortalité infantile proprement dite.

Mais il faut noter que le premier trimestre seul a été défavorable, tandis que pendant le second semestre de l'année, les taux ont été inférieurs à ceux du semestre correspondant de 1961.

Les chiffres pour l'ensemble de la France (90 départements) sont les suivants :

	1961	1962
Enfants déclarés vivants.....	832 122	826 955
Mort-nés (et enfants sans vie au moment de la déclaration de naissance).....	17 582	17 414
« Faux mort-nés » (enfants ayant respiré et décédés avant la déclaration de naissance).....	3 486	3 531
Décès d'enfants de moins d'un an.....	18 155	17 983

Les taux correspondants s'établissent comme suit :

	Taux traditionnels		Taux rectifiés (1)	
	1961	1962	1961	1962
Mortalité fœto-infantile ..... (pour 1 000 naissances).	42	41,9	42	41,9
Mortinatalité ..... (pour 1 000 naissances).	20,6	20,6	16,6	16,4
Mortalité infantile ..... (pour 1 000 enfants nés vivants).	21,8	21,7	25,6	25,8

(1) Ces taux sont rectifiés en tenant compte des décès d'enfants nés vivants, et décédés avant la déclaration de naissance, comptés à tort dans les mort-nés; on les retranche du nombre des mort-nés pour le calcul de la mortinatalité, et on les ajoute aux décès de 0 à 1 an pour le calcul de la mortalité infantile.

On peut noter que, si on considère les taux rectifiés, la tendance est plutôt à une augmentation de la mortalité infantile proprement dite et à une diminution de la mortinatalité.

On trouvera ensuite les taux départementaux (taux « traditionnels », non rectifiés) répartis en 4 tableaux :

— *tableau I* : taux de mortalité fœto-infantile, de mortalité infantile et de mortinatalité en 1962;

— *tableau II* : taux de mortalité infantile (décès de 0 à 1 an), moyenne de 1957-1958-1959, rappel des taux de 1961, taux de 1962, comparaison entre la moyenne précitée et les taux de 1962;

— *tableau III* : mêmes renseignements pour les taux de mortinatalité;

— *tableau IV* : mêmes renseignements pour les taux de mortalité fœto-infantile (mortinatalité et décès de 0 à 1 an).

Les taux de mortalité fœto-infantile les plus élevés sont très voisins de ceux de 1961; ce sont à peu près les mêmes départements qui sont défavorisés : le Nord 53 ‰ (54 ‰ en 1961), le Pas-de-Calais 53 ‰ (52 ‰ en 1961), puis le Haut-Rhin 52,5 ‰, la Moselle 52 ‰ enfin la Meurthe-et-Moselle, les Ardennes et la Loire 51 ‰.

Les départements les plus favorisés sont l'Aude 32 ‰, la Dordogne et l'Orne 33 ‰, les Hautes-Alpes 34 ‰, la Gironde 34,5 ‰.

En ce qui concerne la mortalité infantile proprement dite, les taux les plus bas se retrouvent dans les Hautes-Alpes (12 ‰) et les Basses-Alpes (13 ‰), puis dans le Territoire de Belfort (14 ‰), le Vaucluse, la Dordogne, l'Aveyron (15 ‰). Le taux le plus élevé cette année est celui de la Corse, il est passé de 20 ‰ en 1961 à 34 ‰ en 1962. Il est vrai que pour ce département le taux observé en 1961 était exceptionnellement favorable; ensuite viennent le Pas-de-Calais (31 ‰), le Nord (30 ‰) et la Moselle (29,5 ‰).

Au point de vue de la mortinatalité, le département le plus favorisé est, cette année encore, la Lozère (13 ‰), suivie du Gers (14 ‰), de l'Ardèche, de l'Ariège et de la Haute-Garonne (15 ‰). Le taux le plus élevé est encore celui de la Loire (30 ‰), (29 ‰ en 1961), puis viennent les Ardennes (28 ‰), les Vosges (27 ‰), le Puy-de-Dôme (26 ‰). Il semble cependant que le taux du département de la Loire soit surchargé par le décompte avec les mort-nés d'un certain nombre d'embryons (durée de gestation inférieure à 6 mois), qui devraient en être exclus.

#### MORTALITÉ INFANTILE

##### PAR TRANCHE D'ÂGE ET PAR CAUSE INCRIMINÉE

La mortalité par tranche d'âge varie peu en 1962 par rapport à l'année précédente. On peut remarquer cependant que la mortalité de la première semaine est stationnaire, que la mortalité de 28 à 90 jours a un peu diminué, tandis que celle de 6 mois à 1 an accuse une tendance à l'augmentation.

En ce qui concerne les causes, la plupart des rubriques sont stationnaires. On peut noter cependant une très légère augmentation des décès attribués aux malformations congénitales, aux lésions obstétricales, à la grippe. Au contraire, sont en diminution les rubriques suivantes : rougeole, toxicose, prématurité. Mais ces variations sont peu importantes.

En résumé, le taux de mortalité fœto-infantile n'a pas diminué en 1962 comme il n'avait pas cessé de le faire depuis 1950. Cet arrêt de l'évolution favorable est intervenu au cours du premier semestre.

Travail de la section de pédiatrie présenté par

M<sup>me</sup> CORONE.

TABLEAU I

Mortinatalité, mortalité infantile, mortalité fœto-infantile  
(année 1962).

Départements	Mortalité fœto-infantile	Mortalité infantile	Mortinatalité
Ain	41	18	24
Aisne	45	24	22
Allier	37	15	22
Alpes (Basses-)	37	13	25
Alpes (Hautes-)	34	12	22
Alpes-Maritimes	38	19	20
Ardèche	38	23	15
Ardennes	51	23	28
Ariège	32	17	15
Aube	37	20	18
Aude	32	15	17
Aveyron	43,5	26	17,5
Bouches-du-Rhône	45	24	22
Calvados	43	20	23,5
Cantal	45	27	18
Charente	43	26	18
Charente-Maritime	39	22	17
Cher	44	21	24
Corrèze	44	21	23
Corse	50	34,5	16
Côte-d'Or	40	21	19
Côtes-du-Nord	44	24	21
Creuse	48	27	21
Dordogne	33	15	18
Doubs	41	22	19
Drôme	42	23	19
Eure	41	18	23
Eure-et-Loir	38	19	20
Finistère	41	19	22
Gard	50	26	25
Garonne (Haute-)	39	24	15
Gers	38	24	14
Gironde	34,5	19	16
Hérault	41	20	21
Ille-et-Vilaine	40,5	19	22
Indre	40	21	19
Indre-et-Loire	43,5	20	23
Isère	35	19	17
Jura	42	18	24,5
Landes	40	24	16
Loir-et-Cher	41	18	24
Loire	51	21,5	30
Loire (Haute-)	45,5	22	24
Loire-Atlantique	35	19	16
Loiret	38	18	20
Lot	40	22	18
Lot-et-Garonne	36	18	18
Lozère	34,5	22	13
Maine-et-Loire	37	16	21
Manche	41,5	21	21
Marne	43	20	23
Marne (Haute-)	42,5	22,5	20,5
Mayenne	39	22	17
Meurthe-et-Moselle	51	27	25
Meuse	42	22	20
Morbihan	46,5	24	23

TABLEAU 1 (suite).

Départements	Mortalité fœto-infantile	Mortalité infantile	Mortinatalité
Moselle	52	29,5	24
Nièvre	45	20	25
Nord	53	30	23
Oise	38	19	19
Orne	33	16	17
Pas-de-Calais	53	31	23
Puy-de-Dôme	45	19	26
Pyrénées (Basses-)	41	20	21
Pyrénées (Hautes-)	44	19,5	25
Pyrénées-Orientales	40,5	24	17
Rhin (Bas-)	49	27	22
Rhin (Haut-)	52,5	29	24
Rhône	39	22	17
Saône (Haute-)	47	28	19
Saône-et-Loire	39	19	21
Sarthe	37	19	18
Savoie	43	21	23
Savoie (Haute-)	43	25	18
Seine	37	19	18
Seine-Maritime	42	22	20,5
Seine-et-Marne	41	20	21
Seine-et-Oise	35	15,5	20
Sèvres (Deux-)	43	22	21
Somme	48	29	19
Tarn	41	21	21
Tarn-et-Garonne	36	20	17
Var	35	19	16
Vaucluse	38	15	23
Vendée	35	19	16
Vienne	38	17	22
Vienne (Haute-)	40	19	21
Vosges	47	21	27
Yonne	39	18	22
Territoire de Belfort	37	14	23
<i>France entière</i>	<i>41,9</i>	<i>21,7</i>	<i>20,6</i>

TABLEAU II

Mortalité infantile.  
Taux pour 1 000 enfants nés vivants.

Départements	Moyenne 1957-1959	1961	1962	Différence entre la moyenne 1957-1959 et 1962 (%)
Ain	21	13	18	- 14
Aisne	32	26	24	- 25
Allier	23	13	15	- 35
Alpes (Basses-)	24	15	13	- 46
Alpes (Hautes-)	18	17	12	- 33
Alpes-Maritimes	16	18	19	+ 19
Ardèche	28	21	23	- 18
Ardennes	33	23	23	- 30
Ariège	23	24	17	- 26
Aube	26	17	20	- 23
Aude	21	18	15	- 29
Aveyron	24	21	26	+ 8
Bouches-du-Rhône	25	21	24	- 4
Calvados	30	22	20	- 33
Cantal	38	29,5	27	- 29
Charente	28	25,5	26	- 7
Charente-Maritime	24	21	22	- 8
Cher	28,5	22	21	- 26
Corrèze	29	23	21	- 28
Corse	41,5	20	34,5	- 17
Côte-d'Or	21	21	21	0
Côtes-du-Nord	30,5	23	24	- 21
Creuse	27	23	27	0
Dordogne	30	21	15	- 50
Doubs	29,5	20	22	- 25
Drôme	23	21	23	0
Eure	25	17	18	- 28
Eure-et-Loir	23	17	19	- 17
Finistère	25	21	19	- 24
Gard	27	20	26	- 4
Garonne (Haute-)	29	22	24	- 17
Gers	28	20,5	24	- 14
Gironde	23,5	19	19	- 19
Hérault	22	21	20	- 9
Ille-et-Vilaine	31	23	19	- 39
Indre	30	27	21	- 30
Indre-et-Loire	23	22	20	- 13
Isère	22	20	19	- 14
Jura	26	17	18	- 31
Landes	30	26	24	- 20
Loir-et-Cher	26	22	18	- 31
Loire	26	23	21,5	- 17
Loire (Haute-)	28	21	22	- 21
Loire-Atlantique	23	19	19	- 17
Loiret	25	19	18	- 28
Lot	29	21	22	- 24
Lot-et-Garonne	22,5	18	18	- 20
Lozère	28	17	22	- 21
Maine-et-Loire	24	18	16	- 33
Manche	29	23	21	- 28
Marne	28,5	26	20	- 30
Marne (Haute-)	30	26	22,5	- 25
Mayenne	28	22	22	- 21
Meurthe-et-Moselle	27	22	27	- 0

TABLEAU II (suite).

Départements	Moyenne 1957-1959	1961	1962	Différence entre la moyenne 1957-1959 et 1962 (%)
Meuse	25,5	20	22	- 14
Morbihan	30	26	24	- 20
Moselle	38	28	29,5	- 22
Nièvre	27	22	20	- 26
Nord	38	30	30	- 21
Oise	30	25	19	- 37
Orne	27	18	16	- 41
Pas-de-Calais	38	29	31	- 18
Puy-de-Dôme	28	20	19	- 32
Pyrénées (Basses-)	27	24	20	- 26
Pyrénées (Hautes-)	20	19	19,5	- 2,5
Pyrénées-Orientales	31	23	24	- 23
Rhin (Bas-)	32	28	27	- 16
Rhin (Haut-)	28	26	29	+ 4
Rhône	24,5	18	22	- 10
Saône (Haute-)	31	21	28	- 10
Saône-et-Loire	23	19	19	- 17
Sarthe	27,5	21,5	19	- 31
Savoie	26	21	21	- 19
Savoie (Haute-)	26	25	25	- 4
Seine	21	19,5	19	- 10
Seine-Maritime	27	21	22	- 19
Seine-et-Marne	26	19	20	- 23
Seine-et-Oise	22	17	15,5	- 30
Sèvres (Deux-)	25	23	22	- 12
Somme	39,5	28	29	- 27
Tarn	26	21,5	21	- 19
Tarn-et-Garonne	36	20	20	- 44
Var	26	24	19	- 27
Vaucluse	23	17	15	- 35
Vendée	21	17	19	- 10
Vienne	26	23	17	- 35
Vienne (Haute-)	17	14	19	+ 12
Vosges	27	22	21	- 22
Yonne	28	19	18	- 36
Territoire de Belfort	27	13,5	14	- 48
<i>France entière</i>	27	21,8	21,7	- 19,5

TABLEAU III

## Mortalité.

Taux pour 1 000 naissances.

Départements	Moyenne 1957-1959	1961	1962	Différence entre la moyenne 1957-1959 et 1962 (%)
Ain	19	21	24	+26
Aisne	22	21	22	0
Allier	23	22	22	-4
Alpes (Basses-)	23	23	25	+9
Alpes (Hautes-)	25	26,5	22	-12
Alpes-Maritimes	22	22	20	-9
Ardèche	19	19	15	-21
Ardennes	25,5	21,5	28	+9
Ariège	20	20	15	-25
Aube	19	20	18	-5
Aude	23	24	17	-26
Aveyron	23	23	17,5	-24
Bouches-du-Rhône	22	20	22	0
Calvados	23	22	23,5	+2
Cantal	19	19	18	-5
Charente	19	19,5	18	-5
Charente-Maritime	22	19,5	17	-23
Cher	23	20,5	24	+4
Corrèze	23	27	23	0
Corse	17	19	16	-6
Côte-d'Or	20	20	19	-5
Côtes-du-Nord	22	23	21	-5
Creuse	23	18	21	-9
Dordogne	20,5	17	18	-12
Doubs	23	21	19	-17
Drôme	19	22	19	0
Eure	25,5	24	23	-10
Eure-et-Loir	22	22	20	-9
Finistère	22	21	22	0
Gard	23	22	25	+9
Garonne (Haute-)	18	16,5	15	-17
Gers	16	16	14	-12,5
Gironde	19	18	16	-16
Hérault	23	21	21	-9
Ille-et-Vilaine	25	23	22	-12
Indre	18	24	19	+6
Indre-et-Loire	22	20	23	+5
Isère	20	18	17	-15
Jura	22	21	24,5	+11
Landes	16	17	16	0
Loir-et-Cher	26,5	21	24	-9
Loire	30	29	30	0
Loire (Haute-)	19	19	24	+26
Loire-Atlantique	20	17,5	16	-20
Loiret	21,5	19	20	-7
Lot	22	19	18	-18
Lot-et-Garonne	19,5	19	18	-8
Lozère	21	12	13	-38
Maine-et-Loire	19	18	21	+11
Manche	21	19	21	0
Marne	27	23	23	-15
Marne (Haute-)	25	26	20,5	-18
Mayenne	19,5	16	17	-13
Meurthe-et-Moselle	23	21	25	+9

TABLEAU III (suite).

Départements	Moyenne 1957-1959	1961	1962	Différence entre la moyenne 1957-1959 et 1962 (%)
Meuse	21	19	20	-1
Morbihan	26	25,5	23	-12
Moselle	25	24	24	-4
Nièvre	22,5	19	25	+11
Nord	26	25	23	-12
Oise	20	21	19	-5
Orne	23	23	17	-26
Pas-de-Calais	25	24	23	-8
Puy-de-Dôme	25	23	26	+4
Pyrénées (Basses-)	19	19	21	+11
Pyrénées (Hautes-)	20	22	25	+25
Pyrénées-Orientales	18	15	17	-6
Rhin (Bas-)	21,5	20	22	+2
Rhin (Haut-)	23	19	24	+4
Rhône	18	19	17	-6
Saône (Haute-)	22	18	19	-14
Saône-et-Loire	23	20	21	-9
Sarthe	23,5	21	18	-23
Savoie	22	18	23	+5
Savoie (Haute-)	20	20	18	-10
Seine	19	17,5	18	-5
Seine-Maritime	24	22	20,5	-15
Seine-et-Marne	21	21	21	0
Seine-et-Oise	23	21	20	-13
Sèvres (Deux-)	22	20	21	-5
Somme	22	21	19	-14
Tarn	21	23	21	0
Tarn-et-Garonne	19	18	17	-11
Var	18	20	16	-11
Vaucluse	26	22	23	-12
Vendée	20	16	16	-20
Vienne	19	19	22	+16
Vienne (Haute-)	25	19	21	-16
Vosges	26	22	27	+4
Yonne	21	19	22	+5
Territoire de Belfort	26	21	23	-12
France entière	22	20,6	20,6	-6

TABLEAU IV

Mortalité fœto-infantile.  
Taux pour 1 000 naissances.

Départements	Moyenne 1957-1959	1961	1962	Différence entre la moyenne 1957-1959 et 1962 (%)
Ain	39	34	41	+ 5
Aisne	54	46	45	- 17
Allier	45,5	35	37	- 19
Alpes (Basses-)	47	38	37	- 21
Alpes (Hautes-)	42	43	34	- 19
Alpes-Maritimes	39	40	38	- 3
Ardèche	46	40	38	- 17
Ardennes	58	44,5	51	- 12
Ariège	42	44	32	- 24
Aube	44	38	37	- 16
Aude	44	41	32	- 27
Aveyron	46	43	43,5	- 5
Bouches-du-Rhône	47	41	45	- 4
Calvados	52	44	43	- 17
Cantal	56	48	45	- 20
Charente	46	44,5	43	- 7
Charente-Maritime	44	40	39	- 11
Cher	51	42,5	44	- 14
Corrèze	51	49	44	- 14
Corse	58	39	50	- 14
Côte-d'Or	40,5	41	40	- 1
Côtes-du-Nord	52	46	44	- 15
Creuse	50	41	48	- 4
Dordogne	50	37	33	- 34
Doubs	51	41	41	- 20
Drôme	41	42	42	+ 2
Eure	50	40,5	41	- 18
Eure-et-Loir	44,5	39	38	- 15
Finistère	46	41	41	- 11
Gard	49	42	50	+ 2
Garonne (Haute-)	46,5	38	39	- 16
Gers	43	37	38	- 12
Gironde	42	37	34,5	- 18
Hérault	45	41,5	41	- 9
Ille-et-Vilaine	55	45	40,5	- 26
Indre	47	50	40	- 15
Indre-et-Loire	44	41	43,5	- 1
Isère	42	38	35	- 17
Jura	47	39	42	- 11
Landes	46	43	40	- 13
Loir-et-Cher	52	42	41	- 21
Loire	56	51	51	- 9
Loire (Haute-)	47	39	45,5	- 3
Loire-Atlantique	43	36	35	- 19
Loiret	46	37	38	- 17
Lot	50	40	40	- 20
Lot-et-Garonne	42	36	36	- 14
Lozère	48	29	34,5	- 28
Maine-et-Loire	43	35	37	- 14
Manche	50	41	41,5	- 17
Marne	54	48	43	- 20
Marne (Haute-)	54	51	42,5	- 21
Mayenne	47	38	39	- 17
Meurthe-et-Moselle	50	43	51	+ 2

TABLEAU IV (suite).

Départements	Moyenne 1957-1959	1961	1962	Différence entre la moyenne 1957-1959 et 1962 (%)
Meuse	46	39	42	- 9
Morbihan	55	51	46,5	- 15
Moselle	62	51	52	- 16
Nièvre	48	41	45	- 6
Nord	62,5	54	53	- 15
Oise	49,5	44	38	- 23
Orne	49	41	33	- 33
Pas-de-Calais	62	52	53	- 15
Puy-de-Dôme	52	43	45	- 13
Pyrénées (Basses-)	46	43	41	- 11
Pyrénées (Hautes-)	40	41	44	+ 10
Pyrénées-Orientales	48	39	40,5	- 16
Rhin (Bas-)	53	47	49	- 8
Rhin (Haut-)	51	44	52,5	+ 3
Rhône	42	37	39	- 7
Saône (Haute-)	52	38,5	47	- 10
Saône-et-Loire	46	39	39	- 15
Sarthe	50	42	37	- 26
Savoie	47,5	38,5	43	- 9
Savoie (Haute-)	46	44	43	- 7
Seine	40	37	37	- 7
Seine-Maritime	50	43	42	- 16
Seine-et-Marne	46	40	41	- 11
Seine-et-Oise	44	38	35	- 20
Sèvres (Deux-)	46	42	43	- 7
Somme	61	49	48	- 21
Tarn	46	44	41	- 11
Tarn-et-Garonne	54	38	36	- 33
Var	44	43	35	- 20
Vaucluse	49	39	38	- 22
Vendée	41	32	35	- 15
Vienne	45	42	38	- 16
Vienne (Haute-)	41	33	40	- 2
Vosges	52	43	47	- 10
Yonne	49	38	39	- 20
Territoire de Belfort	53	35	37	- 30
<i>France entière</i>	<i>48,5</i>	<i>42</i>	<i>41,9</i>	<i>- 14</i>

TABLEAU V

Mortalité par tranche d'âge.

	Nombre de décès en 1962	Taux pour 100 décès de 0 à 1 an		Taux pour 1 000 survivants	
		1961	1962	1961	1962
		0 à 6 jours.....	8 153	45	45
7 à 27 jours.....	2 327	13,6	13,1	3	2,9
28 à 90 jours.....	2 609	14,5	14,5	3,6	3,2
91 à 180 jours.....	2 189	12,6	12,2	2,8	2,7
181 à 364 jours.....	2 705	14,4	15	3,2	3,4
0 à 27 jours.....	10 480	58,5	58,3	12,8	12,7
28 à 365 jours.....	7 503	41,5	41,7	9,2	9,2

TABLEAU VI

Mortalité infantile par cause incriminée.

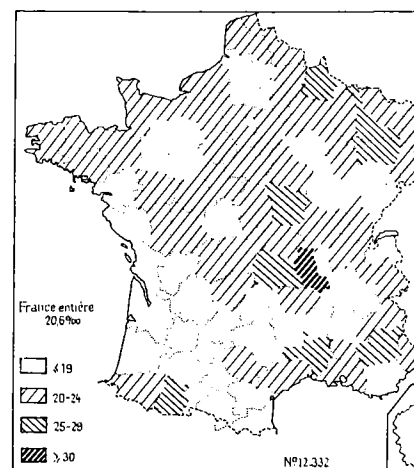
N = Nombre absolu. — T = Taux pour 1 000 enfants nés vivants.

	1961	1962	
	T.	N.	T.
Tuberculose de l'appareil respiratoire.....	0,02	19	0,02
Tuberculose (autres formes).....	0,03	17	0,02
Syphilis.....	0,01	4	0,005
Coqueluche.....	0,16	88	0,1
Méningite cérébro-spinale et méningococcies..	0,03	22	0,03
Rougeole.....	0,09	44	0,05
Grippe.....	0,2	264	0,3
Otite et mastoïdite.....	0,1	98	0,1
Pneumonie et broncho-pneumonie (1).....	1,2	964	1,2
Gastro-entérite (2).....	0,25	207	0,2
Malformations congénitales de l'appareil circulatoire.....	1,6	1 501	1,8
Autres malformations congénitales.....	1,7	1 452	1,8
Lésions obstétricales.....	2,2	1 882	2,3
Asphyxie et atelectasie post-natales.....	0,8	691	0,8
Erythroblastose.....	0,36	248	0,3
Maladie hémorragique du nouveau-né.....	0,25	193	0,2
Prématurité.....	4,6	3 741	4,5
Débilité congénitale.....	0,4	345	0,4
Toxicose.....	1,5	1 100	1,3
Mort violente ou accidentelle.....	0,5	448	0,5

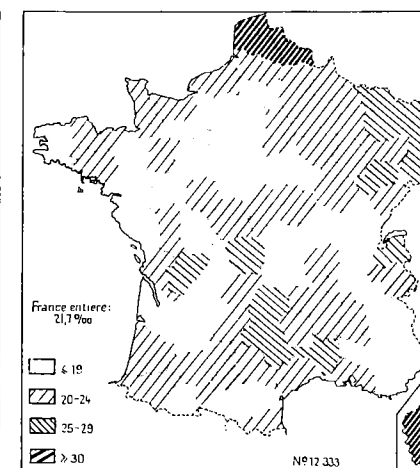
(1) Y compris la pneumonie du nouveau-né.  
 (2) Y compris la diarrhée du nouveau-né.

MORTINATALITÉ

MORTALITÉ INFANTILE

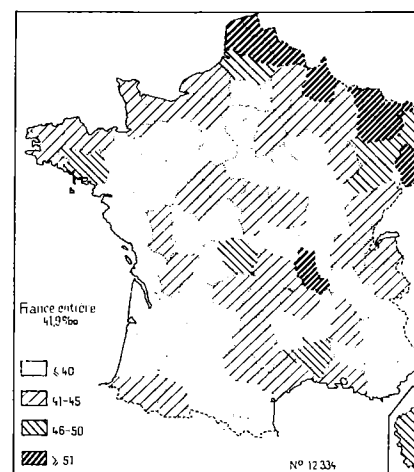


Année 1962.

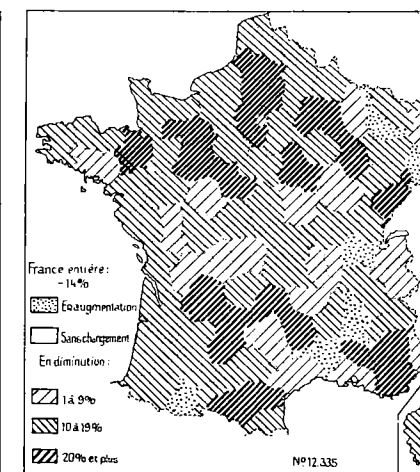


Année 1962.

MORTALITÉ FŒTO-INFANTILE



Année 1962.



Variations relatives des taux de 1957-1959 à 1962.

## ÉPIDÉMIOLOGIE

### ENQUÊTE SUR L'IMMUNISATION CONTRE LA POLIOMYÉLITE (1961-1962) (1)

Nous avons poursuivi cette année, selon des méthodes identiques, le travail entrepris depuis deux ans.

Tout vacciné subit une prise de sang pour l'étude de l'immunisation spontanée par la réaction de séro-neutralisation de LÉPINE et ROGER. Si les anticorps à l'égard des trois types de virus sont présents dans le sérum, la vaccination n'est pas poursuivie, mais un nouveau contrôle est pratiqué un an plus tard. Dans le cas contraire, les injections vaccinales sont continuées normalement et une nouvelle prise de sang pour recherche des anticorps est effectuée avant l'injection de rappel qui a lieu un an plus tard.

Dans le cas d'immunisation incomplète avant rappel, un nouveau contrôle a lieu 4 mois plus tard; les sujets dont le sérum ne renferme aucun anticorps ou un seul anticorps, subissent une nouvelle vaccination, comportant 3 injections, et un nouveau contrôle un an plus tard; ceux dont le sérum renferme 2 anticorps reçoivent seulement une injection

(1) Cf. *Bulletin de l'I. N. H.*, t. 16, n° 1, p. 147 et t. 17, n° 1, p. 74.



de rappel, et le contrôle a lieu également un an plus tard; ceux qui se révèlent totalement immunisés ne reçoivent aucune injection, et subissent un contrôle 8 mois plus tard, avant la deuxième injection de rappel.

Pour les sujets totalement immunisés avant la première injection de rappel, le contrôle ne s'effectue qu'avant la deuxième injection de rappel soit un an plus tard. Ceux qui possèdent les trois anticorps sont contrôlés deux ans plus tard. Les autres subissent un contrôle 4 mois plus tard: s'ils ont deux anticorps, il reçoivent une nouvelle injection de rappel; s'ils en ont un seul ou pas du tout, une nouvelle vaccination est pratiquée.

## II. — RÉSULTATS

1° En ce qui concerne la *primo-vaccination*, le tableau A indique le pourcentage global d'efficacité.

En comparant les 3 groupes de sujets:

(0) aucun anticorps avant vaccination;

(1) 1 anticorps;

(2) 2 anticorps,

on constate les pourcentages suivants d'efficacité:

— groupe 0 (pas d'anticorps): 43,8 %;

— groupe 1 (1 anticorps): 72,5 %;

— groupe 2 (2 anticorps): 93,8 %.

Ces chiffres sont nettement supérieurs à ceux des années précédentes, surtout pour le groupe 0 (pas d'anticorps).

Comme dans la statistique de l'an dernier, l'acquisition de l'anticorps III semble relativement plus difficile (pourcentage d'efficacité de 87,2 % pour les sujets qui en sont dépourvus, alors que pour les sujets du groupe 2 il est globalement de 93,8 %).

Par ailleurs, sur 949 sujets totalement immunisés spontanément, 919 seulement possédaient les 3 anticorps un an plus tard (soit 96,8 % contre 95 % l'an dernier).

Nous avons cherché à tenir compte des associations vaccinales et de leur incidence sur l'efficacité de l'immunisation contre la poliomyélite. Les résultats sont consignés dans le tableau B.

Les pourcentages d'efficacité sont les suivants:

— groupe 0 (pas d'anticorps): 46,7 %;

— groupe 1 (1 anticorps): 79,5 %;

— groupe 2 (2 anticorps): 95,9 %.

Comme l'an dernier, ces pourcentages sont supérieurs aux pourcentages

globaux concernant la primo-vaccination contre la poliomyélite seule. En dépit du nombre réduit de résultats, on peut penser que l'association vaccinale exerce réellement une action favorable sur l'apparition de l'immunité antipoliomyélitique.

2° Pour les sujets *totalement immunisés avant le premier rappel*, un contrôle a été effectué avant le deuxième rappel, un an plus tard. Comme il apparaît à la lecture des résultats, l'immunité est demeurée totale pour tous les sujets sauf 9 (sur 798) (tableau C).

Comme nous le faisons remarquer l'an dernier, une immunisation totale après primo-vaccination, complétée par une injection de rappel au bout d'un an, permet donc, un an plus tard, de conserver pratiquement une immunité totale. Nous avons cependant préféré effectuer le second rappel à cette date et n'espacer le rythme des injections de rappel qu'ultérieurement pour assurer, dans les meilleures conditions, une immunité sans solution de continuité.

3° Pour les *sujets qui n'étaient pas totalement immunisés avant le premier rappel*, un contrôle a été effectué 4 mois plus tard; sur 473 sujets de cette catégorie (tableau A), 450 ont répondu aux convocations. L'injection de rappel permet alors d'obtenir l'immunisation totale dans une proportion de 411 sur 450, soit 91,3 % (92,8 % dans la statistique de l'an dernier) (tableau D).

4° Après ce contrôle biologique, les sujets complètement immunisés sont contrôlés à nouveau 8 mois plus tard, avant le second rappel (tableau E). 16 vaccinés sur 242 avaient perdu l'immunité totale, dont 14 par perte de l'anticorps III, dont nous avons déjà souligné la difficulté d'acquisition.

Les sujets possédant 2 anticorps reçoivent une injection de rappel et sont contrôlés un an plus tard. Au cours de notre enquête, nous en avons observé 7, auxquels manquait l'anticorps III. 6 d'entre eux ont été incapables de l'acquérir.

Enfin, les sujets ne possédant qu'un anticorps ou aucun anticorps sont entièrement revaccinés (3 injections) et contrôlés un an plus tard. 2 cas, dans notre statistique, relèvent de cette catégorie; un seul a acquis l'immunité totale.

5° 4 sujets possédant les 3 anticorps avant la deuxième injection de rappel ont pu être contrôlés deux ans plus tard; ils avaient conservé une immunité totale. Il est évidemment impossible de conclure sur un nombre de cas aussi restreint. Au cours des mois prochains, la multiplication de ces contrôles permettra d'établir des statistiques suffisamment étendues.

Par ailleurs, ces résultats confirment dans l'ensemble ceux de l'an dernier, notamment en ce qui concerne, pour la primo-vaccination, le rôle favorisant d'une immunité partielle antérieure. Nous avons retrouvé

également, pour certains sujets, la difficulté d'acquisition de l'anticorps du type III. Par contre, dans la statistique de cette année, l'immunité totale a été plus facilement obtenue après primo-vaccination. Enfin, nous avons noté l'action favorable des associations vaccinales sur l'apparition de l'immunité à l'égard de la poliomyélite.

*Travail de la Section d'Epidémiologie présenté par*

**G. BLANCHER**

(Service du P<sup>e</sup> agrégé ROSSIER, Hôpital Hérod. Paris).

TABLEAU A  
Résultats de la primo-vaccination.

Avant vaccin		Un an après primo-vaccination							
Anticorps I, II, III	Nombre d'enfants	---	+-	-+-	---+	++-	+-+	---+	+++
---	385	18	8	37	9	110	9	25	169
+---	230		5			69	6		150
--+-	213	1		1		37		3	171
---+	281		2	1	11	4	10	49	204
++-	329	1				40	1		287
+--+	329					1	3		325
--++	282					1	2	9	270
<i>Total.</i>	2 049	20	15	39	20	262	31	86	1576
		473							
Non ou partiellement vaccinés.									
+++	949			2	2	13	7	6	919



## STATISTIQUES VACCINALES POUR L'ANNÉE 1961

### (Vaccination antivariolique)

Les résultats statistiques exposés ci-après ont pour documents de base les rapports adressés au Ministère de la Santé publique et de la Population par les directions départementales. Les rapports émanant de 84 d'entre elles ont pu être exploités statistiquement. 4 départements n'ont pas fourni de rapport : l'Aisne, la Corrèze, le Lot-et-Garonne et l'Oise. Les rapports de la Charente et de la Seine n'ont pas pu être exploités.

#### 1. — NOMBRE DES ASSUJETTIS A LA VACCINATION

Ce nombre comporte :

— d'une part, les assujettis du fait de leur âge, soit à la primo-vaccination (première année), soit à la première revaccination (onzième année), soit à la deuxième revaccination (vingt et unième année);

— d'autre part, les sujets qui, assujettis les années précédentes, n'ont pas été vaccinés et ont été reportés en 1961.

Le nombre des assujettis est de 1 677 682 et il comprend :

a) Sujets assujettis du fait de l'âge : 1 247 944, soit 74 % du total.

b) Sujets « reportés » des années précédentes : 429 738, soit 26 % du total.

La répartition des assujettis par rapport au type de vaccination s'établit comme suit :

a) Primo-vaccination : 843 436, soit 50 %.

Parmi eux, on compte 253 216 sujets reportés des années précédentes, soit 30 %.

b) Première revaccination : 733 473, soit 44 %; 158 493 étaient reportés des années précédentes, soit 21,7 %.

c) Deuxième revaccination : 100 773, soit 6 %; 18 029 étaient reportés des années précédentes, soit 18 %.

Le petit nombre des assujettis à la deuxième revaccination s'explique vraisemblablement parce que celle-ci concerne essentiellement le sexe féminin.

## II. — NOMBRE DE SUJETS VACCINÉS

Le nombre total s'élève, pour les 84 départements considérés, à 1 227 672 et comprend :

a) Les sujets assujettis qui ont été vaccinés :

— soit en séances publiques : 1 056 503,

— soit par leur médecin personnel : 164 788, soit 13,4 % du total.

b) Les sujets non assujettis, mais qui se sont fait spontanément vacciner soit en séances publiques, soit par leur médecin personnel : 6 381.

La répartition par rapport au type de vaccination se présente comme suit :

a) Primo-vaccination : 614 977, soit 50,2 %;

b) Première revaccination : 557 397, soit 45,7 %;

c) Deuxième revaccination : 48 917, soit 4,0 %.

Les sujets non assujettis, pour lesquels la vaccination reçue n'a pas été précisée, correspondent à 0,5 % du total des vaccinés.

III. — PROPORTION DES VACCINÉS  
PAR RAPPORT AUX ASSUJETTIS

Le nombre des assujettis est de 1 677 682, le nombre des vaccinés est de 1 221 291. Le tableau I indique le pourcentage des vaccinés par rapport aux assujettis de chaque groupe pour les années 1959, 1960 et 1961.

TABLEAU I  
Proportion des vaccinés par rapport aux assujettis  
(années 1959, 1960 et 1961).

	Assujettis			Vaccinés			Pourcentages		
	1959	1960	1961	1959	1960	1961	1959	1960	1961
Nb. total.....	1 618 505	1 618 107	1 677 682	1 179 683	1 193 865	1 221 291	72,9	73,6	73
Primo-vaccination.....	799 374	798 267	843 436	564 105	575 962	614 977	70,4	72,1	73
1 <sup>re</sup> revaccination.....	702 902	711 554	733 473	556 098	563 225	557 397	79,2	79,2	76
2 <sup>e</sup> revaccination.....	116 229	108 286	100 773	59 480	54 678	48 917	51,2	50,4	49

La proportion des vaccinés est donc assez stable, environ les trois-quarts des assujettis à la primo-vaccination et à la première revaccination. Le pourcentage de primo-vaccination est faiblement mais régulièrement croissant pour les 4 dernières années.

D'autre part, on ne peut manquer d'être frappé par le petit nombre apparent d'assujettis à la deuxième revaccination, environ 100 000 sujets. Ce chiffre est difficilement explicable, même en tenant compte de la faible natalité de l'année de naissance correspondante (1940) et du fait que les sujets mâles échappent pour la plupart à cette statistique, étant vaccinés par le service de santé militaire.

## IV. — CAUSES DE NON-VACCINATION

a) Ajournement après examen médical :

— assujettis à la primo-vaccination : 4,3 %;

— assujettis à la première revaccination : 2 %;

— assujettis à la deuxième revaccination : 3,1 %.

b) Abstention :

— à la primo-vaccination : 28,7 %;

— à la première revaccination : 20,7 %;

— à la deuxième revaccination : 46,1 %.

V. — RÉSULTATS DE LA VACCINATION  
(Renseignements fournis par 65 départements.)

Le résultat de la vaccination a été contrôlé chez 83 % des primo-vaccinés, 80 % des sujets ayant reçu la première revaccination et 74 % de ceux ayant reçu la deuxième revaccination.

Le tableau II indique le pourcentage de succès pour les diverses vaccinations.

TABLEAU II  
Résultat de la vaccination.

	Nombre de vaccinations contrôlées			Nombre de succès constatés			Pourcentage		
	1959	1960	1961	1959	1960	1961	1959	1960	1961
Nombre total.....	728 828	724 233	619 919	578 743	595 391	521 718	79,4	82,2	84,3
Primo-vaccination.....	303 240	301 304	286 848	275 685	277 566	254 845	90,8	92,2	88,8
1 <sup>re</sup> revaccination.....	394 197	393 389	308 803	278 331	293 165	247 482	70,5	74,6	80,0
2 <sup>e</sup> revaccination.....	31 391	29 540	24 268	24 727	24 660	19 391	78,6	83,7	80,0

## CONCLUSIONS

Le pourcentage de vaccinés par rapport aux assujettis reste très stable d'une année sur l'autre, aux environs de 72 à 73 %.

Il existe une amélioration lente et régulière du pourcentage de primo-vaccination, mais la deuxième revaccination paraît être de plus en plus négligée. Compte tenu des réserves énoncées plus haut, leur nombre est très bas et traduit une inobservation regrettable de l'obligation légale de la revaccination antivariolique au cours de la vingt et unième année.

*Travail de la Section d'Epidémiologie présenté par*

**P. CHASSAGNE et J.-P. DEVAUX.**

## STATISTIQUES VACCINALES POUR L'ANNÉE 1961

(Vaccins D. T. et D. T. T. A. B.)

Les résultats statistiques exposés ci-après ont pour documents de base les rapports adressés au Ministère de la Santé publique et de la Population par les directions départementales.

De même qu'en 1960, divers départements n'ont pas envoyé de rapports pour 1961, ou seulement des documents trop succincts ou trop imprécis pour être utilisables; ce sont : l'Aisne, la Charente, la Corrèze, la Haute-Garonne, le Lot-et-Garonne, la Lozère, l'Oise, la Seine et les Vosges.

Les rapports fournis par les 81 autres départements ont pu être exploités statistiquement.

## I

Le tableau I indique, pour les 81 départements envisagés, le pourcentage des communes où des séances collectives ont pu être organisées.

Seules les vaccinations pratiquées dans ces communes figurent sur les rapports des directions départementales. Pour la plupart des départements, des séances ont été organisées dans plus de 80 % des communes, mais il en est où ce pourcentage est plus faible, 31,5 % pour la Corse, 36,8 % pour les Basses-Alpes, entre 50 et 55 % en Ile-et-Vilaine et dans les Basses-Pyrénées.

Ce tableau indique également le pourcentage des sujets ayant reçu la primo-vaccination complète (3 ou 4 injections selon le vaccin envisagé) par rapport au nombre total des assujettis, dans les communes où les séances étaient organisées. Il apparaît, là encore, d'importantes différences d'un département à l'autre.

Pour juger de l'extension prise par la vaccination dans tel département, il convient de comparer les pourcentages des sujets vaccinés et le pourcentage des communes où des séances ont pu être organisées. Dans la majorité des départements, ces deux pourcentages sont élevés. La vac-

ination peut y être considérée comme satisfaisante. Dans certains autres départements par contre (14 sur les 76 ayant fourni cette donnée) la vaccination a été organisée dans plus des trois quarts des communes; mais une faible proportion d'assujettis a été vaccinée (20 à 46 %); la Loire en est l'exemple le plus caractéristique avec des vaccinations organisées dans 329 de ses 337 communes, mais avec un pourcentage de vaccinés de 20,8 des assujettis.

Les Basses-Alpes avec 39 % d'assujettis vaccinés dans 36,8 % de ses communes fournissent le chiffre absolu le plus bas de cette statistique de vaccination.

TABLEAU I

Vaccination D. T. et D. T. T. A. B. — Année 1961.

Départements	Nombre total de communes	Nombre de communes à vaccinations organisées	Pourcentage par rapport au nombre total	Primo-vaccination complète D. T. ou D. T. T. A. B.		
				Nombre d'assujettis dans les communes à vaccination organisée	Nombre de vaccinés	Pourcentage
Ain .....	456	452	99	8 376	5 285	63
Aisne .....	—	—	—	—	—	—
Allier .....	321	321	100	5 802	4 420	76,2
Alpes (Basses-) ..	242	89	36,8	2 341	915	39,2
Alpes (Hautes-) ..	181	181	100	1 257	1 082	85,8
Alpes-Maritimes ..	163	163	100	15 207	6 384	41,9
Ardèche .....	349	311	89,2	3 924	3 294	84,1
Ardennes .....	502	476	94,8	6 291	4 984	79,3
Ariège .....	—	—	—	1 423	1 206	85
Aube .....	445	416	93,5	6 579	2 913	44,3
Aude .....	441	407	92,2	4 768	3 256	68,2
Aveyron .....	307	213	69,3	4 977	2 980	60
Bouches-du-Rhône ..	118	100	84,9	32 814	20 937	63,7
Calvados .....	760	646	85	9 275	7 787	84
Cantal .....	269	257	95,5	2 974	2 292	77
Charente .....	—	—	—	—	—	—
Char.-Marit. ....	486	375	77,2	21 155	10 132	47,8
Cher .....	290	287	99	5 298	3 499	66
Corrèze .....	—	—	—	—	—	—
Corse .....	366	115	31,5	3 913	2 073	53
Côte-d'Or .....	717	717	100	13 596	4 880	36
Côtes-du-Nord ....	391	374	95,5	—	—	—
Creuse .....	266	266	100	2 456	1 687	68,8
Dordogne .....	—	—	—	8 457	4 600	54,5
Doubs .....	—	—	—	7 229	5 581	77,4
Drôme .....	382	355	93	4 675	3 728	79,6
Eure .....	699	679	97	6 243	4 296	68,8
Eure-et-Loir ....	425	394	92,8	—	—	—
Finistère .....	—	—	—	9 728	7 636	78,6
Gard .....	355	338	95	7 739	5 977	77,3
Garonne (Haute-) ..	—	—	—	—	—	—
Gers .....	468	417	89	2 836	2 368	83,4
Gironde .....	—	—	—	9 919	6 560	66,2
Hérault .....	343	308	89,8	10 523	7 614	72,5
Ille-et-Vilaine ....	361	197	54,5	13 245	7 665	58
Indre .....	248	246	99,2	4 077	3 182	78,1
Indre-et-Loire ....	282	206	73,1	—	—	—
Isère .....	566	517	91,3	34 231	8 309	24,3
Jura .....	581	514	88,5	4 510	3 405	75,6
Landes .....	334	334	100	6 382	5 433	85
Loir-et-Cher .....	297	286	96,2	8 028	4 259	53
Loire .....	337	329	97,7	53 418	11 125	20,8
Loire (Haute-) ...	268	254	94,8	8 241	3 150	38,3
Loire-Atlantique ..	222	176	79,3	9 101	7 203	79,2
Loiret .....	349	344	98,5	10 618	5 005	47,2
Lot .....	340	333	98	3 265	3 022	92,7
Lot-et-Garonne ..	—	—	—	—	—	—
Lozère .....	—	—	—	—	—	—
Maine-et-Loire ...	381	355	93,2	31 733	7 881	24,8
Manche .....	648	501	77,5	8 408	7 921	94,3
Marne .....	654	580	88,6	12 356	7 213	58,5
Marne (Haute-) ..	547	484	88,5	3 536	3 138	88,5

TABLEAU I (suite).

Départements	Nombre total de communes	Nombre de communes à vaccinations organisées	Pourcentage par rapport au nombre total	Primo-vaccination complète D. T. ou D. T. T. A. B.		
				Nombre d'assujettis dans les communes à vaccination organisée	Nombre de vaccinés	Pourcentage
Mayenne .....	—	—	—	9 801	3 650	37,2
Meurthe-et-M. ....	599	574	95,8	14 454	10 952	75,5
Meuse .....	—	—	—	4 473	3 372	75,4
Morbihan .....	263	200	76	11 646	10 204	87,9
Moselle .....	764	693	90,6	24 763	16 106	65,1
Nièvre .....	—	—	—	4 482	3 082	68,6
Nord .....	664	537	81	79 435	33 972	42,7
Oise .....	—	—	—	—	—	—
Orne .....	511	447	87,4	5 472	3 590	65,6
Pas-de-Calais .....	908	682	75	65 898	24 074	36,4
Puy-de-Dôme .....	—	—	—	7 115	5 498	77,5
Pyrénées (B.-) .....	560	293	52,4	3 866	3 317	85,7
Pyrénées (H.-) .....	481	342	71	3 243	1 962	60,6
Pyrénées-Or. ....	233	179	76,8	15 487	13 461	86,7
Rhin (Bas-) .....	561	561	100	16 390	12 897	78,7
Rhin (Haut-) .....	384	384	100	11 891	9 595	80,9
Rhône .....	269	269	100	27 416	13 930	50,6
Saône (H.-) .....	583	499	85,8	3 204	2 840	88,8
Saône-et-L. ....	590	590	100	—	—	—
Sarthe .....	385	379	98,5	8 849	6 150	69,6
Savoie .....	—	—	—	6 180	3 901	63,1
Savoie (H.-) .....	315	315	100	6 181	4 272	69,2
Seine .....	—	—	—	—	—	—
Seine-Marit. ....	758	710	93,7	21 086	12 016	57
Seine-et-M. ....	533	404	75,8	4 854	4 079	83,9
Seine-et-Oise .....	691	641	93	55 432	35 142	63,3
Sèvres (D.-) .....	357	357	100	8 011	5 214	65,2
Somme .....	835	558	66,8	8 527	6 173	72,5
Tarn .....	326	321	98,5	5 157	3 740	72,6
Tarn-et-Gar. ....	195	195	100	7 009	4 423	63,2
Var .....	154	154	100	14 852	6 894	46,4
Vaucluse .....	151	142	94	7 210	3 744	51,8
Vendée .....	—	—	—	11 831	7 590	64,2
Vienne .....	298	267	89,6	8 475	3 961	46,8
Vienne (H.-) .....	—	—	—	6 674	3 872	58
Vosges .....	—	—	—	—	—	—
Yonne .....	485	410	84,6	5 531	3 987	72
T. de Belfort. ....	106	100	94,4	2 827	1 972	69,7
France entière..	29 116	25 516	87,5	928 646	515 909	55,5

## II. — PRIMO-VACCINATION

Une primo-vaccination complète, par le vaccin D. T. ou D. T. T. A. B., a été effectuée chez 515 909 assujettis, sur un total de 928 646; soit un pourcentage de 55,5 légèrement inférieur à celui de 1960.

60 départements ont indiqué le nombre de primo-vaccinations effectuées en distinguant le D. T. et le D. T. T. A. B. Sur un total de 392 631 primo-vaccinations, on dénombre 374 687 vaccinations avec le D. T. et 17 944 avec le D. T. T. A. B. La proportion de D. T. T. A. B. de 4,6 %, est donc très inférieure à ce qu'elle était les années précédentes (15,4 % en 1958, 9,8 % en 1959, 6,8 % en 1960).

## A. — RÉPARTITION DES PRIMO-VACCINATIONS SUIVANT L'ÂGE

Cette répartition a été effectuée sur un total de 819 691 assujettis, parmi lesquels 461 003 ont été vaccinés (soit 56 %).

Le tableau II indique la proportion de vaccinés par rapport aux assujettis dans chaque tranche d'âge.

TABLEAU II

Âges	1960	1961
	%	%
0 à 2 ans .....	59	57,8
2 à 3 ans .....	59,8	61,1
3 à 6 ans .....	60,4	58,0
6 à 10 ans .....	48,4	47,1
10 à 14 ans .....	37,4	39,5

On ne constate pas en 1961, d'amélioration du pourcentage dans les diverses tranches d'âge, et en particulier dans la première qui correspond à l'âge de l'obligation vaccinale.

Le tableau III montre la répartition par groupe d'âges de l'ensemble des vaccinés, et également des vaccinés par le D. T. T. A. B. ou le D. T.

TABLEAU III

Âges	Primo-vaccination		D. T.		D.T.T.A.B.	
	1960	1961	1960	1961	1960	1961
	%	%	%	%	%	%
0 à 2 ans .....	36,9	38,5	35,2	37,8	10,5	9,5
2 à 3 ans .....	22	22,6	23,4	23,9	16,8	11,4
3 à 6 ans .....	25,9	24,2	27,3	25,4	32,1	20,0
6 à 10 ans .....	10,3	9,4	9,8	8,8	23,6	26,7
10 à 14 ans .....	4,9	5,3	4,3	4,1	17	32,4



Il apparaît, comme en 1960, que les plus fortes proportions de vaccinés appartiennent aux 3 premières tranches d'âges (de 0 à 6 ans); comme on pouvait le prévoir, sauf en ce qui concerne le D. T. T. A. B.

Si l'on considère, dans chaque groupe d'âges, le pourcentage de vaccinations D. T. T. A. B. par rapport aux vaccinations D. T., on obtient les résultats rassemblés dans le tableau IV.

TABLEAU IV

Ages	1960		1961	
	%		%	
0 à 2 ans .....	1,5	1,3		
2 à 3 ans .....	3,7	2,4		
3 à 6 ans .....	6	4,0		
6 à 10 ans .....	12,3	15,3		
10 à 14 ans .....	19,9	40,0		

Il existe donc en 1961 une diminution franche des pourcentages de vaccinations D. T. T. A. B. au-dessous de 6 ans. Par contre, entre 6 et 14 ans, le pourcentage est nettement plus élevé qu'en 1960. Il ne traduit pas une évolution générale, mais une campagne vaccinale importante dans les Pyrénées-Orientales (7 069 vaccinés entre 6 et 14 ans alors que le reste de la France n'en comporte que 3 569 pour cette tranche d'âges).

Rappelons que la vaccination T. A. B. non obligatoire peut être exigée pour le séjour en colonies de vacances, lorsque les circonstances épidémiologiques l'imposent.

#### B. — CAUSES D'ABSTENTION A LA PREMIÈRE INJECTION ET PRIMO-VACCINATIONS INCOMPLÈTES

Sur 819 090 assujettis, 18 181 soit 2,2 % n'ont reçu qu'une seule injection; 15 919, soit 1,9 % que deux injections; 204 827 assujettis, soit 25 %, ne se sont pas présentés lors de la première séance de vaccination.

L'examen médical a fait éliminer définitivement 9 128 sujets, soit 1,1 % des assujettis, et temporairement 49 225 soit 6,0 %.

Pour 671 688 assujettis, après la première injection, 25 403 soit 3,8 % du total des assujettis, ne se sont pas présentés pour la deuxième ou la troisième injection.

Des contre-indications à la poursuite de la vaccination ont été décelées à titre définitif pour 1 281 cas (soit 0,2 %), et à titre temporaire pour 7 536 cas soit 1,2 %.

Au total, 28,8 % des assujettis (contre 30,5 % en 1960) ne se sont pas

présentés à la première injection ou, l'ayant reçue, n'ont pas poursuivi. Le tableau V montre la répartition, pour chaque tranche d'âges, des contre-indications et des réfractaires par rapport au nombre total des sujets non vaccinés. Il y a peu de différence par rapport à 1960. On peut cependant signaler une légère diminution du nombre des réfractaires.

TABLEAU V

Ages	Contre-indications		Contre-indications définitives.		Réfractaires	
	1960	1961	1960	1961	1960	1961
	%	%	%	%	%	%
0 à 2 ans .....	22,3	23,2	1,9	1,1	75,8	75,7
2 à 3 ans .....	16,5	20,2	2,1	1,4	81,4	78,4
3 à 6 ans .....	16,4	16,9	2,1	1,7	81,5	81,4
6 à 10 ans .....	12,7	14,1	3,1	2,5	85,3	83,6
10 à 14 ans .....	10,3	10,2	2	2,3	86,6	87,3

Le tableau VI envisage la répartition des diverses causes d'abstention à la première injection ou à la poursuite de la vaccination par rapport à l'âge des sujets non vaccinés.

TABLEAU VI

Ages	Contre-indications		Contre-indications définitives		Réfractaires	
	1960	1961	1960	1961	1960	1961
	%	%	%	%	%	%
0 à 2 ans .....	45,5	45,3	32,2	25,9	34	35,1
2 à 3 ans .....	22,3	20,5	24	17,2	24,1	18,8
3 à 6 ans .....	19,1	19,2	21	23,3	20,8	21,8
6 à 10 ans .....	8,7	9,7	11,3	18,4	12,9	13,6
10 à 14 ans .....	4,4	5,3	11,5	15,2	8,2	10,7

C'est chez les enfants au-dessous de 2 ans que le pourcentage des contre-indications médicales demeure le plus élevé. Les contre-indications temporaires sont fréquentes pour la première tranche d'âge. Le tableau VII montre le pourcentage des sujets n'ayant pas reçu la primo-vaccination complète et celui des contre-indications temporaires ou définitives. Ces pourcentages sont exprimés par groupe d'âges, par rapport aux assujettis.

Le pourcentage des contre-indications médicales temporaires décroît en même temps que s'élève l'âge. Celui des contre-indications définitives tend, au contraire, à s'élever.

TABLEAU VII

Ages	Contre-indications temporaires	Contre-indications définitives	Réfractaires
	%	%	%
0 à 2 ans .....	10,7	0,5	34,8
2 à 3 ans .....	8,5	0,6	33,1
3 à 6 ans .....	7,4	0,7	35,4
6 à 10 ans .....	6,6	1,1	39,2
10 à 14 ans .....	5,2	1,3	44,2

## C. — LIEU DE PRIMO-VACCINATION

Sur 451 980 vaccinés, 66 % l'ont été en séances collectives, 15 % au dispensaire et 19 % chez un médecin privé.

## III. — INJECTION DE RAPPEL

Les assujettis pour les départements considérés, étaient au nombre de 624 981.

510 922 ont reçu l'injection de rappel, soit un pourcentage de 82 %.

Le tableau VIII, établi d'après 554 850 assujettis, montre le pourcentage de vaccinés par rapport aux assujettis, en fonction de l'âge.

Les pourcentages de sujets ayant reçu l'injection de rappel sont en progression légère pour toutes les tranches d'âges, surtout celle de 0 à 2 ans. Une contre-indication médicale, temporaire ou définitive, à l'injection de rappel a été notée dans 2,1 % des cas.

TABLEAU VIII

Ages	1960	1961
	%	%
0 à 2 ans .....	60,4	65,8
2 à 3 ans .....	86	86,2
3 à 6 ans .....	82	82,2
6 à 10 ans .....	79,6	85,8
10 à 14 ans .....	72	82,2

La comparaison des tableaux II et VIII montre que la proportion des assujettis ayant reçu l'injection de rappel est nettement plus élevée que celle des assujettis ayant reçu la primo-vaccination. Ces constatations

permettent de conclure que si la primo-vaccination intéressait un plus grand nombre de sujets, l'injection de rappel ayant lieu dans près de 80 % des cas, la vaccination de la population pourrait être considérée comme satisfaisante.

La répartition par âge des contre-indications et des réfractaires à l'injection de rappel s'établit comme suit (tableau IX).

Ainsi, la proportion de sujets réfractaires à l'injection de rappel est élevée dans la dernière tranche d'âge. Mais elle n'est que de 11 % dans la première tranche alors qu'elle dépassait 20 % les années précédentes.

TABLEAU IX

Ages	Contre-indications		Réfractaires	
	1960	1961	1960	1961
	%	%	%	%
0 à 2 ans .....	1,8	1,7	25,9	11,0
2 à 3 ans .....	2	2,1	9	10,8
3 à 6 ans .....	1,8	2,3	14,2	14,1
6 à 10 ans .....	1,6	2,1	18,9	16,3
10 à 14 ans .....	1,2	1,7	26,6	23,8

## IV. — INCIDENTS A L'OCCASION DES VACCINATIONS

L'appréciation des réactions post-vaccinales est souvent difficile et la valeur comparative des observations des divers rapports est certainement sujette à discussion. Aussi les chiffres ci-dessous n'ont-ils qu'une valeur indicative.

*Vaccination D. T.* — Sur un total de 105 847 vaccinations :

- une forte réaction locale a été notée 94 fois, soit 0,9 fois sur 1 000;
- une réaction fébrile importante 8 fois sur 1 000.

*Vaccination D. T. T. A. B.* — Les renseignements n'ayant été fournis que par deux départements n'ont pas de valeur statistique.

## V. — CONCLUSIONS

L'étude statistique des vaccinations D. T. et D. T. T. A. B. permet de constater une stabilité du pourcentage des sujets vaccinés par rapport aux assujettis. Il est regrettable qu'aucun progrès ne soit constaté d'une année à l'autre. Un léger effort supplémentaire permettrait, en effet, une vacci-

nation suffisamment étendue pour que soit observée, pratiquement, la disparition quasi complète de la diphtérie en France. La diminution absolue et relative de la vaccination contre la typhoïde est frappante, surtout avant six ans. Le nombre des injections vaccinales de rappel qui avait fléchi en 1960 est revenu en 1961, à une valeur suffisante qu'on aimerait voir atteindre celui des primo-vaccinations.

*Travail de la Section d'Epidémiologie présenté par*  
**P. CHASSAGNE et J.-P. DEVAUX.**

## HYGIÈNE GÉNÉRALE

### ENQUÊTE SANITAIRE RURALE

Département de la Charente-Maritime.

La présente enquête sanitaire rurale fait suite à la « Notice géologique et hydrogéologique sur le département de la Charente-Maritime » de M. G. Lecointre, collaborateur principal au service de la carte géologique de France, notice publiée dans le bulletin de l'Institut national d'hygiène (tome II, n° 4, oct.-déc. 1956, pp. 937-956).

Par son étendue et son érudition, ce travail constitue une très remarquable introduction aux problèmes d'hygiène qui se posent dans le département, et tout particulièrement au problème de l'eau. Nous ne saurions mieux faire que de prier le lecteur de bien vouloir s'y reporter.

#### CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE LA CHARENTE-MARITIME

La Charente-Maritime, département côtier, s'étend au nord de l'estuaire de la Gironde, selon un grand axe nord-ouest - sud-est de 160 km. Elle recouvre les deux anciennes provinces de l'Aunis et de la Saintonge. Sa superficie de 723 151 hectares la classe au 16<sup>e</sup> rang des départements français. Aucun point de son territoire n'est situé à plus de 80 km de la

mer, aussi l'influence maritime y est-elle partout déterminante. Notons enfin qu'elle comporte trois îles : Aix, Oléron et Ré.

Son relief est peu accentué. En bordure de mer, les marais du bassin de la Sèvre, de Rochefort et de Marennes constituent de vastes étendues plates. L'intérieur est fait de plaines et de plateaux, très faiblement mouvementés et dont l'altitude est presque partout inférieure à 50 m. Seuls le sud et l'est de la Saintonge accusent quelque relief. Les côtes y atteignent 100 m, et le point culminant du département (172 m) se situe à Chantemerlière, au sud d'Aulnay.

#### CLIMAT

Le climat est dominé par les influences maritimes déterminées par le voisinage de l'océan et les déplacements de l'anticyclone des Açores. Les isothermes, parallèles à la côte, de novembre à février, marquent une baisse de température de 1 à 2° par 50 km en s'éloignant du rivage. L'été, le réchauffement s'effectue dans le même sens.

La pluviosité toutefois n'y est pas excessive. Les hauteurs moyennes des pluies varient entre 645 et 925 mm par an. Dans la partie cotière du département, les précipitations ne dépassent pas 800 mm, alors que dans le centre et l'est elles varient de 800 à 925 mm. Il pleut en moyenne 150 jours par an, le minimum se situant aux environs de 120 jours.

Les mois les plus humides sont novembre, décembre et janvier, ce qui est un facteur favorable à la régénération des nappes souterraines. La neige n'apparaît qu'exceptionnellement et ne se maintient pas. Une ou deux fois par an, à l'occasion d'orages, la grêle se manifeste, atteignant surtout des zones bien localisées : l'arrondissement de Jonzac, les vallées de la Charente et de la Boutonne.

Les écarts de température sont de faible amplitude. Les températures moyennes sont, à La Rochelle, de +4°,7 en janvier et de +20° en juillet-août. Le nombre de jours de gel ne dépasse pas 35 par an, et les gelées ne sont jamais très fortes. Les températures de plus de 30° ne sont guère enregistrées plus de 8 jours par an en moyenne. Le printemps paraît hâtif, en raison de la tiédeur relative de l'hiver.

#### VIE ÉCONOMIQUE

Ce climat tempéré est un des facteurs de la vocation agricole du département. La variété des sols introduit une grande variété dans la production agricole.

Les alluvions des marais, argilo-marneuses, constituent des sols favorables à l'élevage et aux cultures maraîchères. Les sols argilo-calcaires de

la Champagne saintongeaise sont le lieu d'élection des arbres fruitiers et du vignoble. Les Groies de l'Aunis, sols légers, caillouteux, très fertiles, conviennent aux céréales, aux plantes fourragères, ainsi qu'aux prairies naturelles et artificielles.

Il s'agit donc d'une région de polyculture, ainsi qu'en témoigne une statistique des surfaces cultivées, qui date de 1957 :

Blé .....	70 000 ha
Céréales secondaires .....	31 000 ha
Prairies artificielles et temporaires .....	127 000 ha
Pommes de terre .....	8 500 ha
Cultures maraîchères .....	6 500 ha
Divers .....	6 000 ha
Prairies de fauche .....	58 000 ha
Vigne .....	36 000 ha

Le vignoble charentais, dont les vins blancs sont utilisés en grande partie pour la distillation du Cognac et la fabrication du « Pineau des charentes », est en recul très net : il occupait avant la crise de phylloxéra, plus de 100 000 ha. Par contre, l'élevage progresse, orienté essentiellement vers la production laitière. Le cheptel compte 220 000 bovidés de plus de six mois, dont 150 000 vaches laitières et 20 000 bovins de boucherie. La production laitière est d'environ 4 000 000 d'hl.

Environ 70 % de ce lait sont transformés en beurre dans les nombreuses laiteries coopératives du département, et 10 % en fromage.

En plus de leur très importante production beurrière, les laiteries se sont orientées vers la transformation du lait écrémé en poudre de lait maigre et en caséine. La Charente-Maritime se classe en tête des départements français pour la production de caséine.

La plupart des laiteries coopératives ou industrielles possèdent en outre une porcherie utilisant les sous-produits de ces fabrications. Le cheptel porcin est de 82 000 têtes.

Il convient encore de signaler l'ostréiculture qui classe la Charente-Maritime largement en tête de la production française, avec 40 000 tonnes d'huîtres par an. Le bassin ostréicole de Marennes est le plus important. La Tremblade est également renommée, tant pour la production des huîtres portugaises, que pour celle des huîtres plates. La région île de Ré-La Rochelle et l'île d'Oléron assurent également une production notable.

L'élevage des moules est aussi très développé, au nord du département, de part et d'autre de l'embouchure de la Charente et dans l'île d'Oléron. Il existe quelques gisements naturels qui fournissent le naissain, mais l'élevage et la croissance de la moule s'effectuent dans les bouchots.

L'équipement industriel est peu développé : l'absence de ressources minières importantes et de ressources énergétiques locales ne permet pas l'implantation d'industries lourdes. C'est à partir des activités et de la production régionales que se sont installées des industries de transformation et de construction. L'activité maritime et la pêche ont permis la

création de chantiers navals et d'industries de traitement des sous-produits du poisson. La majeure partie de la pêche est constituée de poisson de chalut destiné à être consommé frais. Il y a donc peu de conserveries.

Les facilités qu'offre la voie maritime au transport des produits lourds ont permis la création d'usines de produits chimiques au voisinage des grands ports.

Le commerce des bois exotiques a développé dans ces mêmes ports et dans l'arrière-pays l'industrie du déroulage des bois, industrie qui s'étend au peuplier, de production locale.

Signalons enfin une activité limitée au canton de Montguyon : l'exploitation d'importantes carrières de terre réfractaire qui ne cesse de se développer.

Mais cette structure industrielle et agricole ne pose pas de problèmes particuliers dans le domaine de l'alimentation en eau des communes rurales. Les usines de transformation des produits agricoles se sont généralement établies dans des sites où l'eau industrielle existait en quantité suffisante. Le seul apport qui incombe aux réseaux de distribution se limite généralement à celui de l'eau chimiquement et bactériologiquement potable qui entre en contact direct avec les produits alimentaires.

Dans le domaine agricole, par contre, la reconversion de la viticulture vers l'élevage a accru les besoins en eau potable dans les fermes et mis en évidence, un peu partout, l'insuffisance des points d'eau individuels.

Les abattoirs ne posent pas non plus de gros problèmes. Le département n'est pas orienté vers la production d'animaux de boucheries, du moins pas encore. Aussi les abattoirs n'assurant que la consommation locale sont-ils assez modestes, à l'exception des deux abattoirs modernes de Surgères et de Saint-Jean-d'Angély qui ont exigé un considérable appoint en eau potable.

#### DÉMOGRAPHIE

La population totale du département, au recensement de 1962, est de 471 322 habitants, soit une densité de 65 au km<sup>2</sup>. Rappelons que la densité moyenne pour la France entière est de 84,6.

La courbe représentative de l'évolution de la population depuis un siècle comporte d'abord une longue branche descendante : partie de 481 060 habitants en 1861, la population avait lentement baissé jusqu'en 1931 où elle n'était plus que de 415 249 habitants. A partir de 1936 s'amorce une remontée, brisée par la guerre de 1940, mais qui s'affirme ensuite vigoureusement : 416 187 habitants en 1946, 447 973 en 1954, 471 322 en 1962. Le recensement de 1954 accusait une augmentation de 7,6 %, celui de 1962 en accuse encore une de 5,2 %.

Notre enquête a éliminé les 11 communes urbaines dont la valeur du

centime avait dépassé 10 francs au cours des quatre derniers exercices; or, ce sont surtout ces communes urbaines qui sont responsables de l'augmentation de la population.

La population rurale qui était de 284 835 habitants en 1936, est passée à 290 147 en 1954 et 292 021 en 1962, n'accusant que des augmentations de 1,8 et 0,6 %.

C'est donc, pour l'ensemble du département, sur une relative stabilité de la population rurale que peuvent se baser les projets d'adduction d'eau.

Les caractéristiques techniques des réseaux et leurs conditions d'amortissement doivent rester assez longtemps valables.

A l'échelle cantonale toutefois, le recensement de 1962 met en évidence, par rapport à celui de 1954, une diminution de population dans 19 cantons sur 40 : 5 sur 7 dans l'arrondissement de Jonzac, 3 sur 7 dans celui de La Rochelle, 5 sur 8 dans celui de Saintes et 6 sur 7 dans celui de Saint-Jean-d'Angély. Les baisses n'excèdent pas dans l'ensemble 3 %, sauf dans le canton de Mirambeau qui s'est considérablement dépeuplé depuis 1936, et où la baisse atteint 7 %.

Le phénomène le plus à craindre est l'abandon des fermes isolées dont l'alimentation en eau potable par le réseau public a exigé de lourds investissements : il n'a eu jusqu'ici que des incidences assez limitées.

Par contre, des accroissements de population se produisent dans les régions proches des grands centres urbains, des zones touristiques ou ostréicoles, relativement prospères.

Il n'existe pas de zone très peu peuplée; la densité la plus basse, 15 à 30 au km<sup>2</sup>, apparaît au nord-est de la Saintonge agricole et dans la partie nord du marais de Rochefort.

Les zones les plus peuplées, dépassant 60 habitants au km<sup>2</sup>, sont la région de La Rochelle, les îles de Ré et d'Oléron et les cantons de Royan, Saujon et Cozes.

L'habitat est presque partout du type très dispersé avec faible agglomération au chef-lieu. Pour chaque commune la population se trouve répartie essentiellement dans de petits hameaux ou des fermes isolées. Dans les zones cénomaniennes où les points d'eau sont nombreux et de bonne qualité, ce mode d'habitat ne pose pas de problème d'alimentation. Par contre, dans la plupart des autres secteurs du département, cette dispersion a des conséquences catastrophiques pour les fermes isolées. Il semble que ces fermes aient été construites sans que le problème de l'eau entre en considération. Aussi voit-on de nombreuses exploitations tributaires de charrois d'eau sur des distances de plusieurs kilomètres, pendant de longues périodes de l'année. On invoque à l'origine de cette dispersion un individualisme très poussé — chacun voulant placer sa ferme au milieu de ses terres — favorisé par l'éloignement des grandes routes d'invasion qui supprimait tout souci de défense collective.

Un habitat plus groupé dans les hameaux, avec un chef-lieu important n'apparaît qu'au voisinage de La Rochelle, près de l'estuaire de la Seudre et dans le canton de Tonnay-Charente.

Ce n'est pas toutefois la population sédentaire qui pose les plus graves problèmes d'adduction d'eau. L'afflux saisonnier de population touristique en pose de bien plus redoutables. Pendant deux mois de l'année, en juillet et août, les plages et les îles attirent un nombre de touristes de plus en plus élevé : divers recoupements permettent d'évaluer à 300 000 cet apport saisonnier. Cet afflux ne se manifeste que dans un nombre restreint de communes où pendant deux mois la population se trouve parfois décuplée. Il existe cinq zones principalement intéressées par le tourisme : la côte de Beauté autour de Royan (120 000 estivants), les plages entre La Rochelle et Rochefort, essentiellement Châtelaillon et Fouras (35 000), l'île de Ré (42 000), l'île d'Oléron (45 000), l'île d'Aix (1 000).

Ces chiffres très approximatifs augmentent d'une année à l'autre. L'évolution est accentuée par le développement du camping, des camps de vacances, des colonies de vacances, que ne viennent plus limiter l'insuffisance de l'infrastructure hôtelière et immobilière.

A ce phénomène, viennent s'ajouter les « pointes » absolues que constituent les afflux touristiques supplémentaires, limités à un, deux ou trois jours, à l'occasion de certaines dates estivales : fêtes légales, ponts, manifestations locales exceptionnelles, et qui viennent encore compliquer le problème de l'alimentation en eau. Ce sont, en fait, de multiples problèmes qui se posent : celui des ressources en eau à trouver, celui de l'amortissement de réseaux qui doivent être conçus pour une population de 5 à 10 fois supérieure au nombre des habitants sédentaires, alors qu'ils ne sont utilisés au plein de leurs possibilités que pendant deux mois de l'année, celui aussi de l'extension et du renforcement des réseaux, rendus nécessaires par l'expansion des stations et l'accroissement de la densité dans les communes dotées d'une plage équipée.

#### LE PROBLÈME DE L'EAU

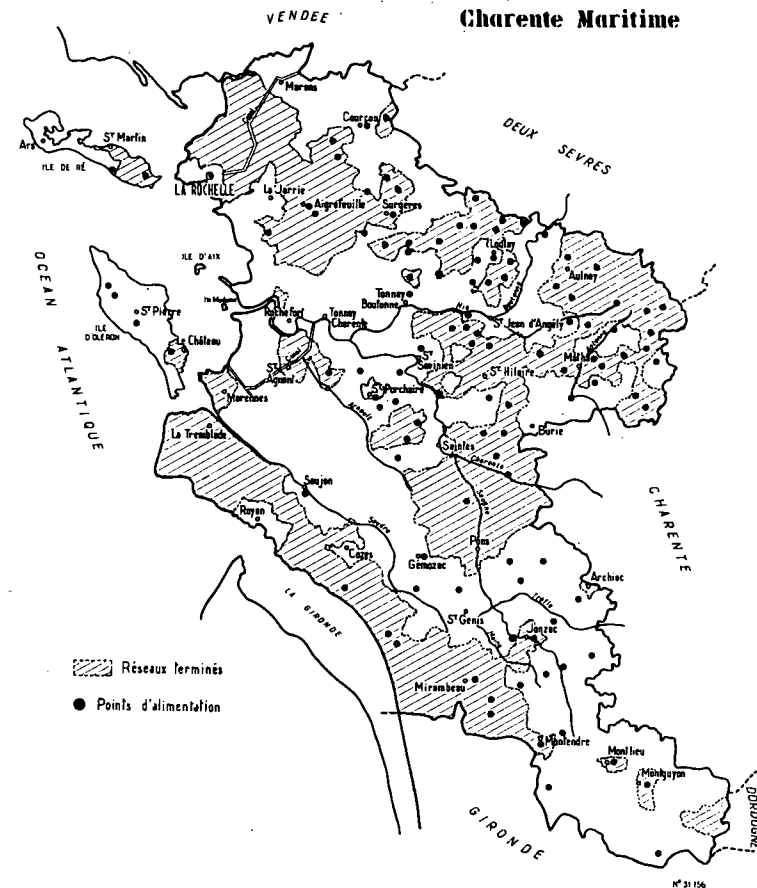
Les données démographiques qui viennent d'être exposées : afflux de population saisonnière, dispersion de l'habitat qui grève lourdement le coût des réseaux, constituent l'une des difficultés de l'alimentation en eau — le prix de revient des réseaux ruraux dépasse sensiblement 1 000 f par habitant desservi.

Une autre difficulté est due à la superficie du département et à la présence de trois îles, ce qui impose un grand développement des réseaux de distribution.

Enfin, la structure géologique du sous-sol, comme l'a montré M. Lecointre, rend difficile et aléatoire les recherches d'eau dans plusieurs secteurs.

Par contre, une relative prospérité économique et un état d'esprit très favorable au progrès encourageaient les collectivités locales à promouvoir l'équipement en eau potable.

Les crédits mis à la disposition de la circonscription par la loi du 21 juillet 1950 ont joué un rôle décisif. Grâce à eux, les recherches d'eau,



Etat de l'adduction d'eau en Charente-Maritime.

trop difficiles dans certaines régions pour être entreprises par les collectivités locales, purent être menées à bien en 10 ans. A de très rares exceptions près, la couverture de l'ensemble des communes rurales du département par des points d'eau est aujourd'hui achevée.

En regard des difficultés de recherches d'eau dans certains secteurs, l'établissement du programme départemental se trouve facilité par le captage d'importantes résurgences à fort débit, capables de couvrir un

vaste ensemble de communes. En outre, la construction de barrages et d'usines de traitement en Vendée, a permis d'achever les projets de desserte pour toutes les communes rurales de l'Aunis. L'alimentation de Rochefort par l'eau de Mervent a libéré le Bouil de Chambon qui alimente maintenant une vaste zone rurale entre Charente et Seudre et fournit même un appoint saisonnier à l'île d'Oléron.

Enfin, le problème de l'amortissement des ouvrages particulièrement onéreux qu'imposait la dispersion de l'habitat, et qui dépassait les possibilités financières des collectivités locales, a reçu une heureuse solution. Pour compléter l'aide apportée par l'Etat, le Conseil général a décidé de soulager les communes de leurs charges d'amortissement. Un syndicat départemental, auquel l'adhésion des communes reste facultative, a été créé. Ce syndicat gère un fonds de péréquation alimenté par les surtaxes perçues sur tous les mètres cubes d'eau vendus aux particuliers. En compensation le fonds de péréquation prend en charge les annuités de tous les emprunts contractés par les collectivités adhérentes pour leurs travaux d'adduction d'eau.

Le fonds de péréquation est lui-même aidé par le budget départemental qui supporte les cinq premières annuités de tous les emprunts; ainsi le fonds est-il soulagé des charges improductives correspondant à la phase de démarrage des réseaux. Pour un amortissement normal en 30 ans, il n'a plus à couvrir que les 5/6 de la masse globale d'annuités.

Les charges du fonds ont été nulles pendant les cinq premières années, ce qui a permis la constitution d'une réserve importante. Fixée à 0,50 F, la surtaxe départementale est passée à 0,55 en 1959, puis à 0,60 en 1960. Elle devra certainement être augmentée encore pour éviter l'épuisement des réserves du fonds, mais l'augmentation continue du nombre des branchements en service et l'aide permanente apportée par le budget départemental doivent permettre d'obtenir un prix assez bas qui ne freine pas la consommation.

Les réalisations avaient été pratiquement nulles avant la 2<sup>e</sup> guerre mondiale. Pendant la période 1939-1945 et quelques années d'après guerre les investissements ont encore été pratiquement nuls. Les crédits restreints affectés jusqu'en 1954 au titre des programmes annuels normaux ne devaient permettre qu'un lent développement de l'équipement. Au 1<sup>er</sup> janvier 1954, 22 % seulement de la population rurale étaient desservis.

Les dispositions énumérées ci-dessus ont permis en 8 ans de porter cette proportion à 48,28 % (au 1<sup>er</sup> janvier 1962). Ce chiffre est encore inférieur à la moyenne française qui était à la même date de 57,3 %. Compte tenu du retard accumulé jusqu'à l'année 1950, compte tenu aussi des difficultés considérables propres au département, c'est là une très belle performance dont les services du Génie rural peuvent être légitimement fiers.

## ENQUÊTE SANITAIRE RURALE

Le département est divisé en 5 arrondissements, 40 cantons et 486 communes.

Population : 471 322 habitants.

Chefs-lieux	Communes	Nombre d'habitants
<i>Arrondissement de Jonzac :</i> 7 cantons, 120 communes.		
Archiac .....	17	6 862
Jonzac .....	20	9 557
Mirambeau .....	19	8 710
Montendre .....	19	6 902
Montguyon .....	14	11 445
Montlieu .....	14	7 005
Saint-Genis-de-Saintonge .....	17	7 884
<i>Arrondissement de Rochefort :</i> 11 cantons, 80 communes.		
Aigrefeuille-d'Aunis .....	11	7 156
Château-d'Oléron (Le) .....	4	7 130
Marennes .....	7	11 012
Rochefort :		
canton nord .....	3	14 167
canton sud .....	6	25 474
Royan .....	7	23 229
Saint-Agnant .....	11	6 936
Saint-Pierre-d'Oléron .....	4	7 676
Surgères .....	12	11 657
Tonnay-Charente .....	10	10 524
Tremblade (La) .....	6	10 152
<i>Arrondissement de La Rochelle :</i> 7 cantons, 57 communes.		
Ars-en-Ré .....	5	2 830
Courçon .....	14	7 943
Jarrie (La) .....	14	7 761
Marans .....	6	6 799
Rochelle (La) :		
canton est .....	8	44 607
canton ouest .....	6	46 948
Saint-Martin-de-Ré .....	5	6 654
<i>Arrondissement de Saintes :</i> 8 cantons, 110 communes.		
Burie .....	10	5 373
Cozes .....	15	9 033
Gémozac .....	16	9 823
Pons .....	19	12 177
Saintes :		
canton nord .....	8	21 562
canton sud .....	13	17 020
Saint-Porchaire .....	16	9 559
Saujon .....	14	12 946
<i>Arrondissement de Saint-Jean-d'Angély :</i> 7 cantons, 119 communes.		
Aulnay .....	25	9 047
Loulay .....	17	6 006
Matha .....	25	11 051
Saint-Hilaire-de-Villefranche .....	11	4 528
Saint-Jean-d'Angély .....	20	17 163
Saint-Savinien .....	12	6 232
Tonnay-Boutonne .....	9	2 782

Notre enquête éliminant les 11 communes urbaines a donc porté sur 475 communes. Elles se répartissent ainsi, en fonction de leur population.

Nombre de communes qui ont :

de 1 à 49 habitants	1
50 à 99 habitants	14
100 à 199 habitants	54
200 à 299 habitants	72
300 à 399 habitants	65
400 à 499 habitants	59
500 à 699 habitants	78
700 à 999 habitants	66
1 000 à 1 499 habitants	33
1 500 à 1 999 habitants	12
2 000 à 2 499 habitants	9
2 500 à 2 999 habitants	3
3 000 à 3 499 habitants	3
3 500 à 3 999 habitants	1
4 000 à 4 999 habitants	4
5 000 à 5 999 habitants	1

*Superficie communale (ha).*

Nombre de communes dont la superficie

est inférieure à 500 ha	53
est comprise entre 501 ha et 1 000 ha	147
1 001 ha et 1 500 ha	106
1 501 ha et 2 000 ha	81
2 001 ha et 2 500 ha	42
2 501 ha et 3 000 ha	21
3 001 ha et 3 500 ha	8
3 501 ha et 4 000 ha	7
4 001 ha et plus	8
Aucun renseignement	2

*Superficie bâtie (ha).*

Nombre de communes dont la superficie bâtie

est comprise entre 1 ha et 5 ha	40
6 ha et 10 ha	111
11 ha et 15 ha	96
16 ha et 20 ha	75
21 ha et 25 ha	50
26 ha et 30 ha	26
31 ha et 35 ha	24
36 ha et plus	44
Aucun renseignement	9

*Altitude des communes.*

Nombre de communes dont l'altitude

est comprise entre 0 et 25 m	166
26 et 50 m	143
51 et 75 m	69
76 et 100 m	42
101 et 250 m	34
251 et 500 m	1
Aucun renseignement	20

*Cours d'eau.*

Le cours inférieur de la Charente constitue le trait dominant du réseau de surface; elle draine, avec ses affluents principaux : l'Arnoult, La Boutonne, La Seugne et l'Antenne, près des deux tiers du département. Le tracé sinueux de la Charente est la preuve de sa faible pente. Son écoulement est très étroitement lié aux marées, sensibles mêmes en amont de Saintes.

Le réseau hydrographique de surface comporte en outre quatre autres bassins : le bassin de la Sèvre Niortaise, le bassin de la Seudre, le bassin de la Gironde et enfin le bassin de la Dordogne, à la pointe sud de la Charente-Maritime, par l'intermédiaire de la Dronne et de l'Isle.

Il comporte également les cours d'eau côtiers des bords de la Gironde dénommés « étiers » dans la terminologie locale. Ils sont toujours de très faible longueur, la ligne de crête étant très proche du fleuve. Ce sont généralement les émissaires de résurgences à fort débit.

La région la plus dépourvue en eau est celle de l'Aunis, au nord du département, qui ne possède pratiquement aucun cours d'eau notable entre la Sèvre et la Charente.

Au total, 345 communes sur 475 possèdent au moins un cours d'eau.

Nombre de communes qui ont :

un ru	184
une rivière	46
un fleuve	21
un ru et une rivière	23
un ru et un fleuve	19
une rivière et un fleuve	1
plusieurs cours d'eau	51

*Puits.*

Les puits sont extrêmement nombreux. L'enquête révèle qu'ils existent dans 469 communes sur 475.

Nombre de communes qui ont :

de 1 à 5 puits	46
6 à 10 puits	21
11 à 15 puits	38
16 à 20 puits	31
21 à 25 puits	34
26 à 30 puits	18
31 à 35 puits	20
36 à 40 puits	13
41 puits et plus	248



*Sources.*

Nombre de communes qui ont :

des sources .....	319
de 1 à 5 sources .....	288
6 à 10 sources .....	25
11 à 15 sources .....	3
16 à 20 sources .....	2
41 sources et plus .....	1

*Citernes.*

Nombre de communes qui ont :

des citernes .....	154
de 1 à 5 citernes .....	80
6 à 10 citernes .....	29
11 à 15 citernes .....	15
16 à 20 citernes .....	6
21 à 25 citernes .....	1
26 à 30 citernes .....	3
31 à 35 citernes .....	1
36 à 40 citernes .....	3
41 citernes et plus .....	16

*Lavoirs.*

Nombre de communes qui ont :

des lavoirs .....	150
1 lavoir .....	91
2 lavoirs .....	29
3 lavoirs .....	12
4 lavoirs .....	8
5 lavoirs .....	8
6 lavoirs .....	1
7 lavoirs .....	1

*Mares.*

Nombre de communes qui ont :

des mares .....	230
de 1 à 5 mares .....	227
6 à 10 mares .....	2
41 mares et plus .....	1

*Etangs.*

Nombre de communes qui ont :

des étangs .....	93
1 étang .....	64
2 à 5 étangs .....	28
10 étangs et plus .....	1

*Marécages.*Nombre de communes ayant des marécages .....

dont la superficie

est inférieure à 1 ha .....	47
est comprise entre 1 ha et 50 ha .....	22
51 ha et 100 ha .....	4
101 ha et 250 ha .....	4
251 ha et 500 ha .....	1
501 ha et 750 ha .....	1
751 ha et 1 000 ha .....	3

L'hydrologie du département est fortement marquée par la présence de ces nombreux marais qui couvrent au total une surface voisine de 80 000 ha. Ils correspondent au comblement d'anciens golfes ou à des dépôts en bandes parallèles au tracé de la côte ancienne. Ils se répartissent en 4 zones principales :

- a) marais du bassin de la Sèvre;
- b) marais du nord de Rochefort;
- c) marais entre Charente et Seudre;
- d) marais des bords de Gironde, de Talmont, à la limite du département de la Gironde.

Il faudrait évoquer encore les nombreux canaux qui sillonnent le département. Certains étaient autrefois des voies navigables; ils ne servent plus actuellement que de canaux de drainage pour de vastes zones de marais.

ADDUCTION D'EAU

231 communes possèdent actuellement une adduction d'eau, parmi lesquelles 23 seulement ont une adduction mixte, par branchements particuliers et bornes fontaines.

Il reste donc 244 communes dépourvues d'adduction.

*Pourcentage des habitants desservis.*

Nombre de communes dont le pourcentage des habitants desservis par A. E. P. sous pression est de :

10 à 19 % .....	1
20 à 29 % .....	6
30 à 39 % .....	8
40 à 49 % .....	8
50 à 59 % .....	9
60 à 69 % .....	11
70 à 79 % .....	18
80 à 89 % .....	25
90 à 99 % .....	145

Les régimes d'exploitation des adductions sont les suivants :

— régie municipale .....	49
— régie syndicale .....	92
— régie départementale .....	28
— concession .....	57

*Origine des eaux.*

207 communes ont indiqué l'origine de l'eau distribuée :

Nombre de communes dont l'origine des eaux est :

sources exclusivement .....	99
galeries-puits-forages .....	63
barrages .....	25
à la fois sources-puits et forages .....	20

**EQUIPEMENT COMMUNAL**

Toutes les communes possèdent maintenant une distribution d'électricité, mais 5 seulement possèdent une distribution de gaz et 158 seulement une défense contre l'incendie.

94 communes sont le siège de foires ou de marchés, parmi lesquelles 36 possèdent des halles ou des emplacements couverts réservés à cet usage.

Le département compte 16 abattoirs publics dont 10 sont installés dans les communes rurales. On dénombre en outre des tueries particulières dans 134 communes.

73 communes possèdent des établissements de bains-douches et 263 sont équipées de terrains de jeux.

*Commerçants et artisans.*

Nombre de communes qui ont :

1 et 2 commerçants .....	136	1 et 2 artisans .....	88
3 et 4 commerçants .....	109	3 et 4 artisans .....	104
5 et 6 commerçants .....	37	5 et 6 artisans .....	83
7 et 8 commerçants .....	34	7 et 8 artisans .....	42
9 et 10 commerçants .....	19	9 et 10 artisans .....	28
11 et 12 commerçants .....	11	11 et 12 artisans .....	17
13 et 14 commerçants .....	7	13 et 14 artisans .....	10
15 et 16 commerçants .....	6	15 et 16 artisans .....	7
17 commerçants et plus .....	60	17 artisans et plus .....	56
<i>Total</i> .....	419	<i>Total</i> .....	435

*Débits de boissons.*

Nombre de communes qui ont :

des débits de boissons .....	372
de 1 à 10 débits de boissons .....	362
11 à 20 débits de boissons .....	4
21 à 30 débits de boissons .....	5
31 à 40 débits de boissons .....	1

**INSALUBRITÉ**

*Eléments d'insalubrité.*

L'enquête retrouve, souvent associés, les trois facteurs d'insalubrité que sont les dépôts de fumier, les dépôts d'ordures et les eaux stagnantes.

Les dépôts permanents de fumier sont signalés dans 465 communes.  
Les dépôts permanents d'ordures dans 293 communes.  
Et les eaux stagnantes dans 283 communes.

Parmi elles, 2 signalent à la fois des eaux stagnantes et des dépôts d'ordures; 93, à la fois des eaux stagnantes et des dépôts de fumier; 187 enfin cumulent ces trois facteurs d'insalubrité.

*Evacuation des nuisances.*

25 communes seulement sont équipées d'égoûts. Dans les 450 autres, l'évacuation des eaux usées est confiée à la voie publique et aux ruisseaux. 117 communes possèdent un service de ramassage des ordures ménagères. Les 25 communes équipées d'égoûts possèdent également un service d'enlèvement des ordures.

*Habitations malsaines.*

Nombre de communes

ayant des habitations malsaines .....	143
1 habitation malsaine .....	48
2 habitations malsaines .....	42
3 habitations malsaines .....	14
4 habitations malsaines .....	8
5 habitations malsaines .....	9
6 habitations malsaines .....	4
7 habitations malsaines .....	1
8 habitations malsaines .....	1
9 habitations malsaines et plus .....	16

*Cimetières.*

467 communes sont pourvues de cimetières : 448 ont un cimetière, 18 en ont deux et une en possède quatre. 119 communes ont installé leur cimetière dans l'agglomération même. 243 ont un cimetière à moins de 400 m de l'agglomération. 107 communes seulement ont leur cimetière situé à plus de 400 m de l'agglomération.

**EVACUATION DES EXCRÉTA**

Le mode d'évacuation par puits perdus vient en tête (470 communes). Les fosses fixes sont signalées dans 440 communes. Les fosses septiques apparaissent dans 187 communes, mais les W.-C. à chasse d'eau sont

extrêmement rares. Par contre l'évacuation par tinettes mobiles, si répandu dans certains départements de l'ouest et du nord-ouest (par exemple dans la Somme, 725 communes sur 826 signalent ce mode d'évacuation) n'est signalée ici que dans 25 communes.

Le tableau suivant indique, pour chacun des modes d'évacuation, le nombre de communes qui y ont recours, en regard du pourcentage de foyers utilisant ce mode d'évacuation.

	Fosses fixes	Puits perdus	Fosses septiques	Tinettes mobiles	W.-C. à chasse d'eau
10 %	129	7	149	18	1
20 %	82	23	29	7	
30 %	66	26	5		
40 %	74	29			
50 %	28	50	1		
60 %	37	70			
70 %	19	65	2		
80 %	5	61	1		
90 %		139			
<i>Total.</i>	440	470	187	25	1

#### ETABLISSEMENTS CLASSÉS

Le tableau ci-après donne la statistique des « établissements classés », dangereux, insalubres ou incommodes.

Les établissements de première classe, les plus insalubres, sont assez peu nombreux.

Nombre de communes ayant des établissements classés :

Nombre d'établissements	1 <sup>re</sup> classe	2 <sup>e</sup> classe	3 <sup>e</sup> classe
1 .....	21	117	84
2 .....	9	48	26
3 .....	3	13	3
4 .....	2	5	3
5 .....	2	3	
6 .....		1	1
7 .....	1		
8 .....	1		
9 .....	2		
<i>Total</i> .....	41	187	117

#### L'ÉQUIPEMENT SANITAIRE ET SOCIAL

397 médecins sont inscrits au tableau de l'ordre de la Charente-Maritime, ce qui représente 1 médecin pour 1 187 habitants. Cette proportion situe le département au 41<sup>e</sup> rang des départements français. On compte parmi eux 132 spécialistes, à savoir :

Chirurgie .....	17	Neuro-psychiatrie .....	6
Electroradiologie .....	16	Stomatologie .....	5
Pneumo-phthisiologie .....	15	Biologie médicale .....	4
Oto-rhino-laryngologie .....	14	Pathologie digestive .....	4
Gynécologie-laryngologie .....	12	Biologie appliquée .....	3
Pédiatrie .....	9	Anatomie pathologique .....	2
Ophthalmologie .....	8	Anesthésiologie .....	1
Dermato-vénérologie .....	8	Rhumatologie .....	1
Cardiologie .....	6	Urologie .....	1

Cette proportion d'un tiers de spécialistes parmi l'ensemble des médecins correspond sensiblement à la moyenne française.

Le nombre des dentistes s'élève à 132 et celui des pharmaciens à 147. On compte en outre 69 sages-femmes et 96 assistantes sociales, parmi lesquelles 18 dépendent de la caisse de mutualité agricole de la Charente-Maritime.

Les taux pour 100 000 habitants sont les suivants :

Médecins .....	84,2
Pharmaciens .....	31,1
Dentistes .....	28
Assistants sociales .....	20,3
Sages-femmes .....	14,6

Les services vétérinaires enfin emploient 4 vétérinaires fonctionnaires et 59 vétérinaires de clientèle.

#### CLASSEMENT DES HÔPITAUX ET HOSPICES PUBLICS

Circonscription d'action régionale  
de Poitou-Charente-Limousin

(arrêté du 5 juin 1961, complété par arrêté du 25 septembre 1962)

Département de la Charente-Maritime.

<i>Centres hospitaliers :</i>	Nombre de lits
Hôpital-hospice de La Rochelle .....	818
Hôpital-hospice de Saintes .....	668

Hôpitaux :	Nombre de lits
Hôpital-hospice de Jonzac .....	110
Hôpital-hospice de Rochefort .....	602
Hôpital-hospice de Royan .....	164
Hôpital-hospice de Saint-Jean-d'Angély .....	225
<i>Hôpitaux ruraux :</i>	
Hôpital rural de Marans .....	66
Hôpital rural de Marennes .....	142
Hôpital rural de Saint-Martin-de-Ré .....	156
Hôpital rural de Saint-Pierre-d'Oléron .....	47
<i>Hospices et maisons de retraite :</i>	
Hospice de Matha .....	120
Hospice de Montlieu .....	225
Maison de retraite de Château-du-Bois-d'Huré à Lagord ..	61

*Lutte antituberculeuse.**Aériums :*

La Rochelle, Ars-en-Ré, Le Bois-Plage-en-Ré, Mirambeau, Saint-Denis-d'Oléron, Saint-Jean-d'Angély, Saint-Martin-de-Ré, Saint-Palais-sur-Mer.

*Préventoriuns :*

Saint-Trojan, Tonnay-Charente.

*Sanatoriums :*

La Rochelle, Boscammant, La Chapelle-des-Pots.

**CONCLUSIONS**

Au terme de cette enquête, il apparaît que le département de la Charente-Maritime, dont le retard en matière d'équipement des communes rurales était considérable jusqu'en 1954, comble rapidement ce retard, malgré les difficultés considérables dues à sa géographie, sa géologie et sa démographie.

Le problème de l'eau est un préalable à tout progrès de l'hygiène rurale, et il reste, en Charente-Maritime, un problème de premier plan. Les problèmes d'ordre technique sont pratiquement partout résolus, et l'exécution du plan départemental ne se heurte plus désormais qu'à des difficultés de financement et d'amortissement. Le retard accumulé contraint à envisager maintenant un volume de travaux considérable, qui pourraient être achevés en dix ans s'il était possible d'investir 20 millions de francs par an. Un tel programme ne dépasse les possibilités ni des entreprises, ni des bureaux d'étude, ni des fournisseurs de tubes. Ce délai maximum de dix ans paraît souhaitable pour apaiser, au sein des collectivités locales, une

impatience légitime, rendue chaque année plus vive par les développements des travaux sur le territoire des communes voisines.

Le fonds de péréquation départemental a été une très heureuse initiative, mais les charges de plus en plus lourdes auxquelles il doit faire face risquent d'exiger un relèvement continu et progressif des tarifs de vente. Au-delà d'un certain plafond, une baisse de la consommation, préjudiciable aux progrès de l'hygiène, serait à redouter.

Il serait souhaitable pour pallier ce danger et pour résoudre dans les délais envisagés le problème de l'eau en Charente-Maritime que les dotations annuelles faites au département fussent sensiblement augmentées.

*Travail de la Section d'Hygiène générale présenté par*

**R. LEPEZ, B. SIRE et L. MAUJOL.**

*Le Gérant : G. MASSON.*

Imprimé par Soullisse et Cassegrain, à Niort (France), 1963.  
Dépôt légal : 4<sup>e</sup> trim. 1963. N<sup>o</sup> d'ordre : 591.  
Masson et C<sup>ie</sup>, Edit., Paris. Dépôt légal : 4<sup>e</sup> trim. 1963. N<sup>o</sup> d'ordre : 4084.  
(Printed in France.)

## MONOGRAPHIES DE L'INSTITUT NATIONAL D'HYGIÈNE DÉJA PARUES

---

*Le Directeur de l'Institut National d'Hygiène avise les lecteurs du Bulletin qu'il a décidé, à partir de 1952, la suppression du RECUEIL DES TRAVAUX et son remplacement par une nouvelle publication intitulée MONOGRAPHIE DE L'INSTITUT NATIONAL D'HYGIÈNE.*

- N° 1. - *Documents statistiques sur la morbidité par cancer dans le monde*, par P. F. DENOIX, Paris, 1953. Épuisé.
- N° 2. - *L'économie de l'alcoolisme*, par L. DÉROBERT, Paris, 1953. Épuisé.
- N° 3. - *Mortalité urbaine et rurale en France en 1928, 1933 et 1947*, par CH. CANDIOTTI et M. MOINE, Paris, 1953. Prix : 9 F.
- N° 4. - *Contribution à l'étude de l'anophélisme et du paludisme en Corse*, par C. TOUMANOFF, Paris, 1954. Prix : 12 F.
- N° 5. - *De la diversité de certains cancers*, par P. F. DENOIX, Paris, 1954. Épuisé.
- N° 6. - *La lutte préventive contre les maladies infectieuses de l'homme et des animaux domestiques au moyen des vaccins*, par G. RAMON, Paris, 1955. Prix : 12 F.
- N° 7. - *Etudes de socio-psychiatrie*, par H. DUCHÈNE et coll., Paris, 1955. Prix : 9 F.
- N° 8. - *Rapport sur la fréquence et la sensibilité aux insecticides de « pediculus humanus humanus K. Linnaeus », 1758 (anoplura) dans le sud-est de la France*, par R. NICOLI, Paris, 1956. Prix : 5 F.
- N° 9. - *Etude sur la maladie de Bouillaud et son traitement*, par J. CHEVALLIER, Paris, 1956. Prix : 11 F.
- N° 10. - *Rapport d'enquête sur la réadaptation fonctionnelle des adultes en France*, par H. G. POULIZAC, Paris, 1956. Prix : 10 F.
- N° 11. - *Etude pour l'établissement de rations alimentaires pour le tuberculeux en sanatorium*, par F. VINIT et J. TRÉMOLIÈRES, Paris, 1957. Prix : 12,50 F.
- N° 12. - *Le cancer chez le Noir en Afrique française*, par P. F. DENOIX et J. R. SCHLUMBERGER, Paris, 1957. Prix : 15 F.
- N° 13. - *Broncho-pneumopathies à virus et à rickettsies chez l'enfant*, par R. SOHIER, M. BERNHEIM, J. CHAPTAL et M. JEUNE, Paris, 1957. Prix : 13 F.
- N° 14. - *L'assistance psychiatrique aux malades mentaux d'origine nord-africaine musulmane en métropole*, par G. DAUMEZON, Y. CHAMPION et M<sup>me</sup> J. CHAMPION-BASSET, Paris, 1957. Prix : 12 F.

Monographies de l'Institut National d'Hygiène déjà parues  
(suite).

- N° 15. - *Documents statistiques sur l'épidémiologie des infections typho-paratyphoïdiques, de la poliomyélite et des brucelloses en France en 1954 et 1955*, par P. CHASSAGNE et Y. GAIGNOUX, Paris, 1958. Prix : 11 F.
- N° 16. - *La pathologie régionale de la France. T. I, Régions du Sud et de l'Ouest*, par R. MAROT, Paris, 1958. Prix : 35 F.
- N° 17. - *La pathologie régionale de la France. T. II, Régions du Nord, de l'Est et du Centre*, par R. MAROT, Paris, 1958. Prix : 34 F.
- N° 18. - *De la destruction des bactéries par la chaleur. Etude de l'efficacité de la pasteurisation du lait*, par A. NEVOT, PH. et J. LAFONT, Paris, 1958. Prix : 14 F.
- N° 19. - *Le cancer au Moyen-Orient (Israël et Iran). Données épidémiologiques*, par C. LAURENT et J. LEGUÉRINAIS, Paris, 1960. Prix : 13 F.
- N° 20. - *Problèmes posés par la définition des aliments*, par l'Unité de Recherche de Nutrition humaine de l'Institut National d'Hygiène, Paris, 1960. Prix : 15 F.
- N° 21. - *Accidents du travail et facteur humain*, par H. G. POULIZAC, Paris, 1960. Prix : 18 F.
- N° 22. - *Enquête sur les enfants et les adolescents atteints d'infirmité motrice*, par F. ALISON, J. FABIA et J. RAYNAUD, Paris, 1961. Prix : 11 F.
- N° 23. - *L'hospitalisation des enfants, étude de pédiatrie sociale dans l'agglomération parisienne*, par P. STRAUS, Paris, 1961. Prix : 16 F.
- N° 24. - *Méthodes psychologiques, pédagogiques et sociales en psychiatrie infantile*, sous la direction de G. AMADO, Paris, 1961. Prix : 19 F.
- N° 25. - *Epidémiologie et prophylaxie de la variole : étude des incursions de la variole à Paris au cours des vingt dernières années. Dédutions épidémiologiques et prophylactiques*, par J. BOYER et A. ROUSSEL, Paris, 1962. Prix : 9,50 F.
- N° 26. - *Le cancer au Moyen-Orient, II (Turquie et Liban). Données épidémiologiques*, par C. LAURENT et J. LEGUÉRINAIS, Paris, 1962. Prix : 16 F.
- N° 27. - *La recherche médicale en 1961 (rapport d'activité)*. Prix : 15 F.
- N° 28. - *Effets physio-pathologiques des graisses alimentaires (Symposium, Dijon 1962)*. Paris, 1963. Prix : 18 F.
- N° 29. - *La recherche médicale en 1962 (rapport d'activité)*. Prix : 15 F.

Vente des publications à :

L'INSTITUT NATIONAL D'HYGIÈNE

3, rue Léon-Bonnat, Paris (16<sup>e</sup>). Tél. : Auteuil 32-84.

(Numéro de chèque postal : Institut National d'Hygiène, 9062-38 Paris)

BULLETIN  
DE  
L'INSTITUT NATIONAL D'HYGIÈNE

CONDITIONS DE PUBLICATION

(6 numéros par an)

Prix de l'abonnement (1964) :

France et zone franc (Pays acceptant le tarif d'affranchissement intérieur français pour les périodiques) .....	36 F.
Règlement par mandat, chèque postal (compte 599, Paris) ou chèque bancaire.	
Belgique et Luxembourg .....	Fr. B. 469,50
Autres pays .....	46 F.

Prix également payables dans les autres monnaies, au cours des règlements commerciaux du jour du paiement.

Les règlements venant de l'Étranger peuvent être faits par l'une des voies suivantes :

- Chèque sur Paris émis par une banque étrangère;
- Transfert par banque provenant d'un compte étranger;
- Mandat postal international.

Le Numéro : 6 F.

Changement d'adresse : 0,50 F.

MASSON & C<sup>ie</sup>, ÉDITEURS  
120, Boulevard Saint-Germain, PARIS (VI<sup>e</sup>)  
— Téléphone : DANTON 56-11 (lignes groupées) —

Ce Bulletin assure la publication des informations sanitaires recueillies par l'INSTITUT NATIONAL D'HYGIÈNE dans le semestre ou le trimestre précédent.

Les lecteurs qui voudraient obtenir des documents peuvent s'adresser à

L'INSTITUT NATIONAL D'HYGIÈNE

3, RUE LÉON-BONNAT, PARIS (XVI<sup>e</sup>)



Le Recueil des Travaux de l'INSTITUT NATIONAL D'HYGIÈNE a été remplacé, depuis 1953, par la collection *Monographie de l'INSTITUT NATIONAL D'HYGIÈNE* (voir pages 851-852).



**PRINTED IN FRANCE**